

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



La pêche à la nasse à Marie-Galante et la fabrication des nasses en bambou

Maurice Barbotin

Number 95-96-97-98, 1er trimestre–2e trimestre–3e trimestre–4e trimestre 1993

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1043726ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1043726ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (print)

2276-1993 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Barbotin, M. (1993). La pêche à la nasse à Marie-Galante et la fabrication des nasses en bambou. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (95-96-97-98), 3–40. <https://doi.org/10.7202/1043726ar>

La pêche à la nasse à Marie-Galante et la fabrication des nasses en bambou

par
Maurice BARBOTIN

Ce travail a été réalisé entre 1951 et 1980 grâce à la collaboration fort sympathique de marins-pêcheurs Marie-Galantais ; qu'ils en soient félicités et remerciés, en particulier Barthelo Montout, Brute Gérard, Caneval Denis, Cornano Raynoir, Epaminondas Arsène, Godard Aubertin, Godard Gérard, René Marcellin, Passé Coutrin Irel, Vagao Martyr, Vildina Emmanuel et Jules Bonin qui, lui, sans être marin pêcheur, a participé à l'enquête en fin connaisseur, ainsi quand il est écrit « maintenant » il faut comprendre vers 1975.

Nous sommes heureux de la présenter pour les mettre tous à l'honneur, faire apprécier les valeurs humaines qu'ils vivent et aussi dans l'espoir de voir ces richesses se perpétuer au grand avantage des générations à venir. Ce sujet est tellement chargé de vie que l'on sent battre le pouls de tous ces gens-là, auxquels je le dédie.

Une remarque pour la prononciation des mots écrits en créole. Toutes les consonnes se prononcent avec toute leur force, ainsi BRAS se prononce brasse ; seul le R fait exception, il est souvent atténué? Le È créole recouvre deux sons : le è ouvert comme dans PÈ, père, et le son eu, par exemple KÈ qui se prononce presq̄ue Kœur. Le EN se prononce ain, comme dans BOUDEN, boudin. Enfin, le S entre deux voyelles ne se prononce pas Z mais S.

POURQUOI CETTE RECHERCHE ?

Nous avons été heureux d'obtenir, après plus de vingt ans d'efforts, que soit entrepris un inventaire des Arts et Traditions Populaires à Marie-Galante. Notre but n'était pas seulement de sauver les techniques de l'artisanat, il y était toujours vivant, pour un temps qui risque d'être court, il est vrai, mais bien plus encore, de sauvegarder les valeurs humaines de tout cet héritage du passé. L'œil du promeneur curieux les soupçonne un peu, mais quiconque a eu l'avantage de partager pleinement cette vie, pendant de longues années, est heureux d'apprécier l'abondance de ces richesses culturelles et voit la nécessité de les conserver. Cette enquête a débouché sur la création de l'écomusée de Marie-Galante, à Murat, bien des objets y sont déposés. Ces techniques traditionnelles sont utiles pour nous maintenant, elles seront

aussi très profitables pour les générations à venir si elles sont sauvées puis mises en valeur.

C'est ainsi que depuis longtemps la nasse en bambou méritait de retenir l'attention. En effet, tout comme le touriste qui passe, nous avons été attirés par la beauté de ce travail élégant, harmonieux, très bien exécuté : un peu une œuvre d'art. Mais, au-delà de cette impression première, quand on va au fond des réalités, son étude est beaucoup plus riche, elle révèle l'intégration de la vie humaine dans son cadre naturel. Le Marie-Galantais et son milieu ne font qu'un, ils sont parfaitement harmonisés et c'est ainsi que sa personnalité acquiert un épanouissement inconnu des citadins à la vie trépidante et souvent artificielle.

Connaître la confection des nasses en bambou permet aussi de mieux apprécier le travail, non pas à la cadence cruelle d'une machine toujours obsédée de rendement, mais selon notre rythme naturel. Produire ainsi convient à l'homme : il met en œuvre son intelligence, son habileté, son intégration à la vie sociale et à son milieu écologique. Le marin-pêcheur se valorise en produisant de l'utile certes, mais en même temps du beau. Malheureusement seuls des hommes d'un certain âge confectionnent encore cette vannerie ; puisse cette étude attirer l'attention des plus jeunes, contribuer à la survie de cette technique et de tout l'environnement humain qui l'anime.

Il faut d'abord situer la recherche sur trois points : d'abord la pêche à la nasse, au fil des siècles, puis l'introduction du bambou pour sa fabrication. Ces éléments bien distincts sont difficiles à préciser : les rédacteurs des documents anciens que nous possédons ne se sont guère attardés à ces détails : peut-être leurs paraissaient-ils trop ordinaires et indignes d'intérêt, c'est pourquoi nos recherches sont si difficiles. Ceci nous oblige à tenir compte de tout ce qui peut apporter un éclairage complémentaire, ainsi nos investigations doivent s'étendre à un troisième sujet : les embarcations, car, sans elles, la pêche à la nasse est impossible. Ensuite nous parlerons de la fabrication des nasses en bambou.

LA NASSE A MARIE-GALANTE AUX TEMPS ANCIENS

Cette technique de pêche venait-elle d'une tradition amérindienne ancestrale ou bien avait-elle été introduite par les Européens ?

Période amérindienne

Nous avons l'avantage de posséder un document unique en son genre : la *Dissertation sur les Pesches des Antilles*. Ce manuscrit publié par le Centre de Recherches Caraïbes, en 1975, date de 1776 ; il est anonyme. Dans son ensemble il est très sérieux et de valeur, mais, comme l'écrit le professeur Jean Benoist, dans l'introduction, tous les détails ne sont pas forcément garantis : « certaines descriptions (comme celle de la lutte du Caraïbe et du requin) appartiennent sans doute surtout à la légende ». Il fait remarquer en outre que « le manuscrit décrit essentiellement la situation de la pêche à la Martinique, et il serait imprudent de s'appuyer sur lui pour tracer une histoire de la pêche dans d'autres îles. »

Quelques remarques s'imposent : d'après l'ensemble du texte il s'agissait sans doute d'engins pour la pêche en rivière, peut être utilisés quelquefois aux embouchures des cours d'eau.

Et puis, sur un point, ce texte met mal à l'aise : d'après l'auteur, ils mouillaient la nasse avec l'ouverture face au courant puisqu'il précise : « de manière que l'eau presse l'orifice pour donner plus libre entrée au poisson » donc ait tendance à l'agrandir. Or tous les pêcheurs vous diront que l'entrée doit être bien robuste, bien rigide, et surtout, quiconque a un minimum de connaissance des rivières et de leurs poissons sait que ceux-ci se tiennent toujours face au flot et nagent à contre-courant. Une nasse pour être efficace doit avoir l'ouverture tournée vers l'aval ; si on la présente face au courant elle ne récoltera que des feuilles mortes et autres épaves.

En outre le document dit bien que les Caraïbes pêchaient avec des nasses mais ce texte est relativement tardif, il date de 1776, or les Européens étaient là depuis cent quarante ans, ils avaient apporté leurs modes de vie et de travail. En outre, depuis la même époque, surtout dès les toutes premières années du siècle, il n'y avait pour ainsi dire plus de Caraïbes dans les Antilles françaises. Ils avaient tout juste, depuis 1660, un petit village à l'Anse-Coq, à Marie-Galante, un autre au nord de Port-Louis, en 1720 il abritait seulement 23 habitants. Le carbet de la Pointe-des-Châteaux et celui de Sainte-Marguerite sur Petit-Canal devaient avoir disparu, les Caraïbes de la Désirade se métissaient de plus en plus avec les Européens et enfin il n'y avait plus de village caraïbe en Martinique. En Dominique, ils étaient peu nombreux : quelques dizaines vers la Pointe la Soie (Wesley), regroupés là depuis le massacre de plusieurs centaines d'entre eux par des Anglais.

D'autre part nous avons une assez bonne connaissance de la vie des Caraïbes vers 1640, donc cent trente ans plus tôt, grâce au père Raymond Breton car il a vécu avec eux de 1635 à 1649. Il nous explique dans ses ouvrages leurs techniques de pêche¹. Il décrit celle à la varre, c'est-à-dire

1. R. Breton DFC p. 287.

au harpon, celle avec l'arc et les flèches, la traîne pour les poissons pélagiques, etc., mais il ne parle jamais de nasses. On ne trouve même pas le mot dans ses dictionnaires et pourtant ce sont des travaux très détaillés, très minutieux.

De même, le père Du Tertre, dans son *Histoire Générale des Antilles* parue en 1671, décrit les techniques de pêche des Caraïbes, il ne parle pas de nasses². Et puis le père Labat qui était en Martinique et en Guadeloupe aux toutes dernières années du XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle, quand il parle de la pêche par les Amérindiens, il ne fait aucune mention de cette technique, Adrien Dessalles non plus³.

Il semble donc que seuls quelques Caraïbes, en relation avec la Martinique, ont adopté la technique européenne de la pêche à la nasse.

Début de la période française

Les premiers Européens installés à Marie-Galante sont arrivés en 1648⁴. Ils étaient une cinquantaine d'hommes, tous cultivateurs, sinon par goût, du moins par nécessité : il fallait produire sa nourriture pour survivre. Les textes, forts rares il est vrai, font mention de leurs plantations, mais jamais de pêche ni de canots. Cependant ils mangeaient du poisson, nous le savons, ils l'obtenaient des Caraïbes. C'était une bonne denrée de troc. Ceci invite à penser qu'eux-mêmes n'en pêchaient pas.

Cinq ans plus tard une trentaine de ces pionniers étaient morts ou repartis⁴, cette vie trop misérable les avait tués ou fait fuir ; une vingtaine d'entre eux, conduits par le capitaine Lefort, avaient espéré trouver mieux ailleurs : le proverbe créole ne dit-il pas : « tambou loin tini bon son », un lieu éloigné a toujours meilleure réputation. Les plus tenaces restés sur place furent massacrés par des Caraïbes. Ceci constaté, il semble bien qu'il n'a pas été question de nasses pour la période allant de 1648 à 1653.

Ceux qui vinrent repeupler Marie-Galante, une centaine d'hommes, s'installèrent ailleurs, en un lieu plus favorable à la culture : le site actuel de Grand-Bourg. Eux aussi étaient cultivateurs. Tous sauf un, Boulogne Germain, moururent ou repartirent au cours des douze années suivantes. Au fur et à mesure d'autres les remplacèrent, fuyant la misère qui sévissait ailleurs, ils venaient dans l'espoir de mieux réussir, là où d'autres avaient échoué. Dans les textes de cette époque, il n'est jamais question ni de pêche, ni de canot.

Si on arrive aux recensement de 1666⁵, date du premier essor de Marie-Galante, on y voit la liste des maîtres de cases, de leurs employés, puis des autres habitants, avec le métier de chacun ; aucun n'est déclaré marin-pêcheur.

D'ailleurs, même pour la Guadeloupe à cette époque, quelques textes parlent de pêche, mais seulement de celle du lamantin « à la varre », autrement dit au harpon, par exemple celle faite dans le Grand-Cul-de-Sac

2. Du Tertre I p. 416 et II p. 359.

3. Labat II p. 135.

4. Du Tertre I p. 417.

5. Recensement 1666 cité *Revue Historique des Antilles*, n° 1, octobre 1928.

marin par M. Aubert⁶ ; nous n'avons rencontré aucune mention d'utilisation de nasses.

Monsieur de Téméricourt fut gouverneur de Marie-Galante de 1665 à 1677, on sait que cet homme très industriel fit remettre en état une petite barge, jetée à la côte par un cyclone et en fit construire une autre, c'était seulement pour exporter, vers les îles voisines, la production agricole car depuis deux ans aucun navire marchand n'était venu aux côtes de Marie-Galante⁷. D'autre part, nous sommes bien renseignés sur ses entreprises, sur ses activités, or il n'est jamais question de pêche ni de canot.

Bien sûr pour pouvoir mettre des nasses à la mer, il faut une embarcation, il convient donc de faire une observation de quelque importance. En Martinique les Français ont commencé à utiliser des canots et à en faire, sans doute avant le départ des Caraïbes, c'est pourquoi tout naturellement ils ont adopté la technique de construction en usage chez ces Indiens : l'arbre creusé avec chaque bord rehaussé d'une planche ; la tradition n'a pas été interrompue c'est pourquoi le « gommier » est le canot actuel des Martiniquais.

Or ce type d'embarcation n'a pas été utilisé par les Français de Guadeloupe ni par ceux de Marie-Galante. Il semble bien que les habitants de ces deux dernières îles n'ont pas construit de canots avant le début du XVIII^e siècle. Sans doute se contentaient-ils de rares barcasses laissées par les voiliers venus d'Europe.

Continuons les recherches au fil des années. Nous savons qu'il y avait alors un village caraïbe à Marie-Galante, à l'Anse-Coq⁹ ; ces Indiens avaient leurs pirogues grandes et petites et plus d'une fois il en est question. En 1676, quand l'île fut prise par les Hollandais, le sieur Valois, gèreur de M. de Téméricourt, se fit transporter par les Caraïbes pour aller renseigner son maître en Guadeloupe sur l'invasion hollandaise. Un peu plus tôt, en dehors de toute attaque, pour assurer une liaison légère et rapide, c'est encore aux Caraïbes que les habitants s'adressèrent pour avoir un canot. De même en 1691 quand les Anglais attaquèrent et occupèrent Marie-Galante, ce sont les Indiens qui maintinrent les relations avec la Martinique. Les Anglais, un mois plus tard, s'en allèrent après avoir expulsé tous les habitants européens. Au cours des semaines et des mois suivants plusieurs dizaines de Français revinrent clandestinement. Rares furent ceux qui purent profiter d'un grand voilier allant de Martinique en Guadeloupe. La plupart firent la traversée discrètement grâce aux Caraïbes qui venaient faire leur troc aux côtes de Guadeloupe et de Martinique : ils prenaient volontiers des passagers dans leurs pirogues.

Pendant cette période de guerre, jusqu'en 1708 les Marie-Galantais furent peu nombreux, ils vivaient de misère, de quelques cultures vivrières et produisaient de l'indigo. Dans aucun texte de l'époque il n'est question de canot et il semble certain qu'alors il n'y avait pas encore de pêche à la nasse dans notre île. Nous disons bien : « il semble », car si on examine toutes les hypothèses, l'une d'elles doit retenir notre attention : y

6. Du Tertre I p. 198.

7. A. N. col. F3 23 fol 30.

8. Raveneau de Lussan III p. 327.

avait-il des PRIPRIS ? On appelle ainsi un radeau fait de morceaux de bois très léger dit « bois canon » ou « bois trompette » (*Cecropia Peltata* W.L.), cet arbre pousse à Marie-Galante. On trouve deux types de pripris : celui du nord de la Dominique en forme de caisse propulsé avec des avirons, peut-être jadis à la pagaie, et celui de Marie-Galante, un radeau, fait de cinq ou six troncs d'une douzaine de centimètres de diamètre, maintenus dans un plan horizontal par deux gaulottes en bois dur qui les traversent, de part en part, à quelque 75 cm de l'avant et de l'arrière. Pour cet assemblage on utilise de préférence le « bois chandelle ». L'ensemble a environ trois mètres de long et 80 cm de large. D'ordinaire, on le fait avancer avec une longue perche.

Ce type de radeau est ancien : au XVI^e siècle les flibustiers l'utilisaient pour descendre les rivières de l'isthme de Panama quand ils allaient attaquer les villes espagnoles situées à la côte du Pacifique⁸. Il portait alors aussi le nom de piperie ou pyperie. Cependant, selon toute vraisemblance, ce radeau est d'origine indienne antérieure à l'arrivée des Européens. En effet, selon le langage d'Indiens en Guyane, les pripris sont les zones marécageuses, le terme est passé dans le créole local. Sans doute faut-il chercher là l'origine de ce radeau, embarcation idéale pour se déplacer sur ces eaux de profondeur faible et très irrégulière⁹.

Le pripri est maintenant en usage à Marie-Galante tout au long de la côte sud-est pour la pêche sous marine dans les zones de cayes, les récifs de coraux : tandis qu'un homme plonge, l'autre, assis sur le radeau, l'accompagne et met le poisson, devant lui, dans un panier.

Avant cette manière de faire, assez récente, le pripri servait pour la pêche aux oursins blancs et quelquefois pour aller mouiller des petites nasses près du rivage. On ne sait depuis quand les habitants l'utilisaient ainsi.

Autre interrogation : dans quelques textes du XVIII^e siècle il est question de « nègres pêcheurs ». Parfois des propriétaires d'« habitations » disposant d'un certain nombre d'esclaves en choisissaient pour cela un ou deux auxquels ils pouvaient faire totale confiance, car, mettre un canot à leur disposition leur permettait, s'ils en avaient envie, de s'enfuir vers une autre île pour prendre leur liberté. Ce cas de « nègres-pêcheurs » semble postérieur à 1720. Cette habitude n'a jamais eu de vrai développement à Marie-Galante, il n'est pas même sûr qu'elle y ait existé, nous n'avons pas trouvé de document qui en parle.

En conclusion, soulignons simplement que dans les documents de la fin du XVII^e siècle et du début du XVIII^e siècle, et il y en a beaucoup, il n'est jamais question de canots ni de pripris ni de pêche à Marie-Galante. Sans avoir de preuve il est vrai, mais grâce à des probabilités très sérieuses, nous pensons que la nasse n'était pas en usage à Marie-Galante avant 1720 pour la pêche en mer et sans doute pas même pour la pêche en eau douce.

9. R. Breton DCF p. 86.

Les débuts de la pêche à la nasse

Revenons en arrière : au cours de notre enquête, à Grand-Bourg, M. Boucaut nous a surpris. Nous n'avions pas encore lu la *Dissertation sur les Pesches*, il nous dit avoir connu jadis (donc au début du xx^e siècle ou même à la fin du xix^e siècle) un vieil homme qui faisait des nasses en « lianes zaccacia » (*Dermanthus virgatus*). Notre premier réflexe était de penser que c'étaient des nasses cylindriques pour la pêche en eau douce comme celles utilisées dans les rivières de Guadeloupe pour pêcher les « ouassous », de grosses écrevisses. Mais M. Boucaut fut affirmatif : c'était pour la pêche en mer. Ces nasses ne pouvaient donc être cylindriques, elles auraient roulé, le flot les aurait emportées à la dérive ; d'ailleurs, sûr de ses souvenirs, ce monsieur nous dit : « ces nasses avaient la forme classique actuelle ».

Pour contrôler cette information, nous avons posé la question aux marins-pêcheurs de Saint-Louis : un seul a donné une réponse positive, c'est Passé-Coutrin Irel, de Fardel (entre Desmarais et Bagatelle). Il s'en souvenait très bien : son père faisait des nasses, à la forme classique, avec des lianes. Il a même précisé : quand la liane était assez grosse, il fallait la séparer en deux, et d'autre part, comme ce bois sèche vite, il devait être mis en œuvre sitôt coupé. Cette vannerie devait être en usage avant l'introduction du bambou et quand il était peu commun.

FABRICATION DE LA NASSE EN BAMBOU

Le matériau de base : le bambou

Il existe plusieurs espèces de bambous, mais ici l'une d'elles est bien établie, le *Bambusa vulgaris*. D'après certains, cette plante a été introduite aux Amériques par les pères jésuites, en tous cas il n'était pas endémique à Marie-Galante.

Sa reproduction, par bouture, est très facile et une touffe plantée se perpétue indéfiniment. Certes le bambou préfère les sols humides mais il peut pousser dans les sols les plus secs à l'humus rare comme aux Galets.

Avant la Révolution et même au début du xix^e siècle, à Marie-Galante, le réseau des chemins était peu développé car il n'y avait guère de charrettes : ceux qui avaient besoin de bambou, pour éviter les difficultés d'approvisionnement et de transport, les plantèrent sur leur propriété, voilà pourquoi on trouve maintenant ces souches à Vieux-Fort, surtout à l'Anse-Bambou, à Littoral et au Bas-de-la-Source des deux côtés du bourg de Saint-Louis, au bord de mer à Grand-Bourg et aux Galets à Capesterre mais aussi aux Sources dans la basse vallée de la rivière Saint-Louis, dans le ravine Bambara sur Grand-Bourg, à Capesterre dans les premières ravines de la vallée de la rivière Saint-Louis et en plusieurs endroits sur les Hauts des trois communes. A quelle date les Français l'ont-ils introduit ? Aucun texte ne le dit.

Son introduction à Marie-Galante

Pendant la période très troublée, entre 1648 et 1720 ?, c'est très peu probable. Sans doute fallut-il attendre le milieu ou même à fin du xviii^e

siècle. Le texte sur « les Pesches » nous mentionne sa présence à la Martinique en 1776 ; il y est actuellement très commun.

Pour une datation nous avons une vague indication : aux Galets il y a plusieurs touffes de bambous manifestement très anciennes, cette région a été peuplée seulement au début du XIX^e siècle, or son occupation a très vite décliné. Il n'est donc pas téméraire de situer la plantation de ces bambous en 1810-1820. Comme « les Galets » était l'un des endroits les plus reculés de l'île, on peut supposer qu'il y en avait ailleurs avant cette date, sans doute avant la Révolution.

La plupart des souches actuelles semblent anciennes. Le bambou a sans doute été introduit pour la fabrication de vanneries à usage domestique en particulier les paniers, peut-être aussi, coupé en deux, pour faire des gouttières, comme on le voit encore parfois.

Choix des bambous

Le nombre de touffes est assez faible, elles appartiennent toutes à quelqu'un. Quand le marin n'est pas propriétaire, sans trop regarder à la distance, il considère d'abord la qualité en fonction du milieu écologique.

Planté en zone humide il pousse plus vite, devient plus gros et les touffes sont plus fournies. Celles du lieu-dit les Sources poussent a un endroit humide, juste à point, elles sont très développées. Les marins de Grand-Bourg ne les aiment pas, il disent : ils ont poussé trop vite, ils estiment leur bois un peu moins dur. Par contre, les gens de Saint-Louis les apprécient, ils les trouvent de bon diamètre quand ils sont mûrs à point et de qualité très satisfaisante.

Plantés sur les Hauts ou en ravine, les bambous poussent un peu moins vite, leur contexture est jugée plus ferme et leur diamètre est un peu moindre : environ neuf ou dix centimètres. Ils sont de très bonne qualité, tous les apprécient. Les marins de Grand-Bourg préfèrent se procurer ceux de la ravine Bambara. Les hommes de Capesterre vont les chercher au commencement de la vallée de la rivière Saint-Louis, dans les ravines de Capesterre. Les bambous du bord de la mer à Saint-Louis et à Vieux Fort sont aussi de bonne qualité mais à cause de la pauvreté du sol et de son aridité ils produisent peu de tiges et leur diamètre est assez faible.

On trouve aussi quelques touffes aux Galets sur un sol très maigre, rarement arrosé par la pluie. A cet endroit les bambous montent bien moins haut. Certes leur contexture est très ferme mais ils sont de très faibles diamètre et les jeunes tiges sont rares.

Pour faire son choix l'utilisateur regarde d'abord quelles sont les tiges bien « matures », c'est-à-dire assez mûres, car un bambou trop jeune n'a pas la solidité voulue et ne se conservera pas. Mais, à l'inverse, il ne faut pas qu'il soit déjà sec, car il serait cassant, sa mise en œuvre serait impossible. Les marins ont l'habitude, ils repèrent au premier coup d'œil, entre cent, les bambous qui conviennent. Ils les distinguent surtout à la couleur : la teinte générale verte s'estompe et laisse la place à du jaune à proximité des nœuds. Au besoin, s'il y a hésitation, on frappe le bambou avec le dos du sabre et, au son, le connaisseur est fixé : le bruit varie selon le degré de maturité de la tige. Comme le bambou sèche d'abord par le pied, il arrive que la base soit sèche jusqu'au premier ou deuxième nœud ; ce n'est pas grave : si par ailleurs le bambou convient, il est récolté.

Avec le degré de maturité, celui qui vient récolter considère la grosseur. Certes un bambou de faible diamètre pourrait servir, mais il aurait moins de rendement et les « mirettes », les lamelles de bambou mises en forme pour la vannerie, n'auraient pas la largeur voulue. De plus, si c'est un bambou que l'on achète, comme la vente se fait à la pièce, le prix serait en fait plus élevé. Par contre les bambous de très fort diamètre n'attirent pas « yo n'ni tropp chè » ils ont trop de chair, le matériau est trop massif, les mirettes seraient trop larges. Et puis les grosses tiges sont réputées plus riches en eau, d'une qualité moins « sèche », moins consistante donc moins durable. En général, il vaut mieux prendre des bambous de belle moyenne, pas trop gros, estimés à deux ou trois ans. Il n'y a guère lieu de faire mention de la longueur car elle est pratiquement la même pour tous les bambous « matures » : une douzaine de mètres en terrain humide, une dizaine en terrain plus sec et sept à huit mètres dans la région quasi désertique des galets.

D'après quelques rares marins pêcheurs, il vaut mieux distinguer le bambou mâle du bambou femelle. M. Cornano Raynoir dit les reconnaître à la grosseur des excroissances qui supportent les branchettes et leurs feuilles, la plupart ne peuvent faire la distinction avant la récolte. Quand le bambou est coupé, on dit mâle celui dont le bois est plus épais et femelle celui au bois plus mince. Habituellement celui qui veut faire des nasses ne s'embarrasse pas de cette distinction, c'est sans doute pour cela qu'ils ne s'inquiètent pas de savoir s'il y a une différence extérieure. Cependant, il est bon, paraît-il, de faire la distinction si on veut faire des paniers.

La récolte

La coupe de bambou ne peut se faire n'importe quand, il faut absolument tenir compte du doucou, c'est-à-dire de la phase de la lune. Un bambou récolté en mauvais doucou, s'il reste hors de l'eau, sera très vite « vermoulu » attaqué par une sorte de termite qui le réduit en poudre cotonneuse, les gens disent « i ka fè farin », il devient de la farine. S'il est immergé avant cette destruction, il ne se conserve pas, il perd toute solidité. Cette question de doucou n'est pas une légende, tous les Antillais le savent par expérience et nous l'avons souvent constaté, toutefois il y a quelques variantes pour l'appréciation des bons doucous. Tel marin de Saint-Louis estime que les meilleurs doucous sont : Twa jou la lin« (trois jours après la pleine lune) et le dernier quartier. Il faut arrêter de couper »dé jou avan an dé lin« (deux jours avant la nouvelle lune). Un autre dit que si on coupe avant le neuvième jour après la lune, le bambou tombera en farine ce qui laisse supposer qu'il vaut mieux, d'après lui, couper un peu avant la nouvelle lune, mais en fait, globalement, tous sont d'accord : il faut couper à lune descendante.

Quand un bambou est choisi, le marin le coupe avec son sabre qu'il a eu soin de bien aiguiser, car le couper n'est pas facile, sa matière est un peu élastique, elle a tendance à faire ressort sous le coup de sabre, c'est pourquoi il faut frapper fort, oui, mais surtout de haut en bas. D'autre part les touffes ne sont pas entretenues, elles présentent tout un enchevêtrement, certains bambous sont matures, d'autres trop secs, ils conservent la majesté de leur port, d'autres trop vieux, cassés, tombés en travers, ils donnent souvent à l'ensemble l'aspect d'un inextricable fouillis au mi-

lieu duquel les jeunes tiges se fraient un passage. Sitôt le bambou coupé, en s'aidant de son sabre et au besoin en coupant quelqu'autre qui gêne et qui restera pris dans l'enchevêtrement, il tire à l'écart celui qu'il a choisi. Aussitôt il le « nettoie » : il tient d'une main le gros bout à hauteur de ses épaules et de l'autre, à coups de sabre, il coupe tout ce qui dépasse, il ne conserve qu'un fût sans aspérités, c'est ce qu'on appelle « netwayé nè là », nettoyer les nœuds, il s'agit donc de couper toutes les branchettes et les excroissances qui se trouvent à leur base. On commence par le pied et quand on arrive à la « flèche », le sommet, lorsque le diamètre n'a plus que trois ou quatre centimètres, on la coupe. Elle reste sur place avec les autres débris, il n'est pas question de les ranger ou de les mettre en tas, ni de nettoyer le terrain, tout au plus de les écarter du chemin si le travail a été fait sur un sentier ou un passage de charrettes. Enfin le bambou est coupé en trois tronçons de trois mètres environ.

Au cours de la récolte, le marin coupe le nombre de bambous nécessaire pour confectionner les nasses qu'il compte faire au cours des trois ou quatre semaines suivantes : il ne peut faire de stock pour une longue durée car le bambou sécherait et serait inutilisable. Quand il s'agit de faire des grandes nasses une coupe est d'environ dix bambous tandis que pour une série de petites nasses il suffit d'en prendre cinq.

Achat

Si l'utilisateur est propriétaire de la touffe, bien sûr il coupe quand et comme il veut. Sur les terres en indivision, « Tè à lé zéritié », la terre des héritiers, il n'y a pas de difficultés, chacun des copropriétaires peut se servir quitte à demander la permission si l'un d'eux a, seul, la jouissance de la parcelle où se trouve la touffe.

A Marie-Galante, il n'y a pas de bambous sur le domaine public à la disposition du premier venu. Il y a bien des touffes au bord de la mer, là où on ne peut pas parler de propriété de terrain car la bande côtière de 82,20 m de large, est dite « les 50 pas géométriques » ou « 50 pas du roi » ils appartenaient à la couronne ; maintenant c'est un terrain domanial. Bien des gens sont installés sur cette terre et l'occupent comme s'ils étaient propriétaires. Le fait de cette jouissance et des limites reconnues par la coutume déterminent les droits d'utilisation du sol et de ce qui pousse dessus. Ainsi les pieds de bambou qui poussent près du rivage, sur un terrain juridiquement public, sont tous reconnus comme propriété privée, il n'est pas question d'aller y couper quoi que ce soit sans autorisation ou sans payer.

Bien sûr les prix ont varié : tel marin dit qu'il payait, en 1975, 20 F les cinq bambous, d'autres disent 30 à 40 F une récolte de 8 à 10.

Transport

Le lieu de la récolte est très rarement celui de la mise en œuvre ; il faut transporter les bambous. Jamais nous n'avons vu un homme en porter sur la tête ou sur l'épaule, la charge serait trop lourde. D'ordinaire, on utilise pour cela une charrette parce que le transport par camion coûte plus cher et assez souvent la touffe se trouve dans un endroit peu carrossable.

Très souvent le marin pêcheur était aussi cultivateur, il faisait lui-même le transport. Maintenant ce n'est plus le cas, environ les deux tiers de ceux qui font des nasses en bambou n'ont plus de charrette, ils demandent donc à quelqu'un de leur faire le transport. Quand les bambous sont coupés et « troncé », tronçonnés, en morceaux de trois mètres le marin pêcheur va trouver celui qu'il a choisi. C'est un cultivateur du voisinage, il est intéressant de noter les nuances de langages qu'il emploie. Il lui dit « an n'ni bambou pour charyé », j'ai du bambou à transporter. L'autre sait très bien que « du bambou » c'est très vague, il peut s'agir de quinze morceaux comme de cinquante, aussi veut-il voir avant de fixer un prix. Invariablement il répond « A nou voué i », allons le voir.

En fait, pour le transport depuis les Sources jusqu'au bourg de Saint-Louis, les prix sont variables selon le degré d'amitié de parenté ou de fantaisie. Le plus souvent, il faut compter de 10 à 15 F pour 15 à 50 morceaux de 3 mètres environ. S'il y a une bonne quantité, le transporteur fera un voyage exprès ; sinon il rendra ce service un jour où il aura besoin d'atteler ses boeufs. La livraison se fait très peu de jours après la coupe pour que les bambous n'aient pas le temps de sécher. Arrivés à destination ils sont stockés à plat, à terre, dans un endroit où le sol est assez sec et même sablonneux car l'humidité favoriserait la pourriture ou le développement de minuscules champignons noirs ce qui nuirait à la qualité du matériau.

LA NASSE EN BAMBOU

La propriété des nasses

Il y a d'abord les marins pêcheurs professionnels, inscrits maritimes. Chacun d'eux a ses nasses, le nombre qu'il veut. Celles d'un même équipage sont mouillées dans un même secteur, tous participent à la récolte du poisson.

D'autres vont à la pêche : plus d'un cultivateur dont la maison n'est pas trop loin de la mer estime ne pas gagner assez avec ses champs. Comme la culture de la canne à sucre occupe beaucoup pendant la récolte mais très peu pendant le reste de l'année, plus d'un homme, cultivateur pendant toute l'année est marin pêcheur de juillet à février. Ceux-là embarquaient parfois illégalement sur un canot armé officiellement, pour remplacer un marin manquant, mais les contrôles assortis d'amende ont fait cesser cette manière de faire.

La plupart embarquent à deux compères sur un petit canot armé en plaisance. Ils pêchent uniquement sur le seuil sous marin, à faible profondeur, à proximité des côtes. Officiellement ils vont chercher le « Kou bouyon », le court bouillon, pour la famille... A vrai dire souvent ils ont plusieurs nasses pour être sûrs d'avoir une pêche suffisante. La loi leur interdit de vendre du poisson ; ces dernières années elle n'était guère respectée car les professionnels apportaient des quantités insuffisantes, et comment refuser de céder du poisson à des amis qui en ont besoin et n'en trouvent pas ? Parfois d'autres gens, des enseignants, des fonctionnaires, des commerçants faisaient confectionner une ou deux nasses et les achetaient. « En temps à Sorin » donc vers 1942, la grande nasse, de

32 mailles environ, se payait 1 F la maille, donc 32 F, la 12 mailles environ 15 F.

Ces nasses, achetées par des gens étrangers à la profession, étaient confiées « à la moitié », à un marin pêcheur qui les « mouillait » avec les siennes. Le propriétaire et le marin avaient droit chacun à la moitié du poisson pris dans cette nasse.

Une telle convention, lorsqu'il s'agissait d'animaux, avait un but lucratif mais pour les nasses c'était différent. A certains jours le poisson était rare, le propriétaire voulait seulement s'assurer la garantie d'un ravitaillement plus régulier.

Lieu de fabrication des nasses

Sur ce point les coutumes ont changé. Jadis bien des cultivateurs, marins-pêcheurs occasionnels, faisaient leurs nasses près de leur case. Assez souvent on rencontrait des hommes, comme Passé Coutrin Irel, de Fardel, avec une ou deux nasses sur la tête, il les portait au rivage à deux kilomètres de chez lui. D'autres venaient de plus loin, comme les Abisur de Grand-Pierre, ils les transportaient alors en charrette.

Avant la guerre de 1939-1945, il y avait aussi, près du rivage, des emplacements où les marins pêcheurs professionnels se retrouvaient pour travailler, groupés, d'ordinaire chacun pour soi. Ces rassemblements eurent plus grande importance « an tan a soren », au temps du gouverneur Sorin : ce chef de la Guadeloupe agissait avec autorité, autoritarisme disent certains, il obligeait tout le monde à produire ; c'est pourquoi au cours des années 1940-1943, la pêche à la nasse en bambou s'est beaucoup développée.

A Saint-Louis, il y avait quatre endroits dits chantyé, l'un au bas de la Source près de chez M. Corda, un autre sur un terrain dont jouissait M. Didi Zigault ; à Littoral : devant la maison de René Risdemond et un autre, un peu plus loin, près de chez Richard Marcellin. Pourquoi ces lieux ont-ils été choisis ? Maintenant nous ne pouvons donner, avec certitude, toutes les raisons, mais plusieurs sont évidentes.

D'abord il fallait une surface bien plane, au sol sablonneux, ainsi on pouvait s'asseoir à terre, même s'il avait plu peu auparavant, il n'y avait là jamais de boue. Ces « chantyé » avaient été débarrassés de tout caillou, ils étaient assez ombragés ; situés juste au bord de la mer, entre la route et le rivage, leur cadre plaisait aux marins.

Tout en travaillant chacun discutait ; on parlait de tout : de la pêche, bien sûr, et de ce qui s'y rapporte, des prises exceptionnelles et des exploits nautiques. On racontait les faits divers et les cancans locaux. La politique et les campagnes électorales fournissaient matière à discussions à perte de vue. « bèl blag té ka alé ». On blaguait bien et, fort souvent, on taquinait l'un des participants, puis, celui-ci, pour se défendre, lançait des attaques contre un autre, des vérités sortaient toutes crues : dans un petit pays, tout se sait ; elles étaient dites sans méchanceté, simples taquineries, elles ne blessaient pas.

La présence d'un groupe de gens au travail attirait la plupart des retraités, des hommes qui avaient fini leur travail aux champs ou à l'usine

et les désœuvrés. Eux aussi prenaient part à la conversation et aux discussions. C'était, par excellence, le « lieu social » de rencontre des hommes du bourg et de ses abords ; c'est normal, hormis la fête patronale et les célébrations religieuses, en ce temps-là, il n'y avait aucune autre distraction publique.

Selon leur humeur ou le besoin, certains continuaient le travail au clair de lune ou même à la lumière d'une petite lampe à pétrole rudimentaire : la lamp a chis. Elle était fabriquée par un petit artisan local avec des vieilles boîtes de conserve et de la soudure à l'étain ; les boîtes de lait condensé Nestlé faisaient fort bien l'affaire. Ces lumignons, équivalents des lampes « pigeon », pouvaient être utilisés sans verre, en plein air, car le vent tombe totalement dès le coucher du soleil.

Quand on travaille ainsi, en pays chaud, la soif vient vite. Il n'y avait pas encore de limonades ou produits similaires ; les boissons courantes étaient l'eau et le rhum. De temps à autres quelqu'un lançait : an ka péyé la gout, je paie la goutte, le rhum, pour tout le monde ; ou bien ka ki ka mété asi ?, qui met dessus ?, je paie la goutte (mais comme je n'ai pas assez d'argent) qui complète la somme nécessaire ? ou parfois untel ou pa ka péyé la gout alo ? ! Untel tu ne paies donc pas la goutte ? ! sans doute ne l'avait-il pas payée depuis longtemps alors qu'il pouvait le faire. C'était toujours en bonne camaraderie, chacun offrait de temps à autre selon ses moyens pécuniaires, la tournée générale ; aucun tour de rôle n'était établi, seule la bonne entente assurait la régularité. Si l'un d'eux était trop pauvre, avec beaucoup de délicatesse on ne faisait pas remarquer son incapacité.

Celui qui payait demandait à un désœuvré d'aller à la boutique voisine, selon le nombre de personnes présentes il disait : « ou ka pran on chop » ou « on dimi chop », tu prends une chope ou une demi chope. Ce mot est le diminutif de chopine, unité de mesure locale toujours en usage pour des liquides ou des grains ; elle vaut un demi-litre.

Il ajoutait di i wwayé ti bwen dlo : dis au marchand de nous envoyer un peu d'eau. Celui qui était désigné recevait l'argent du payeur, prenait une bouteille et allait acheter le rhum ; la boutique était toute proche. Il rapportait en même temps une bouteille d'eau, car le petit verre de rhum se vide, tête renversée, d'un trait, jusqu'au fond du gosier. Un verre d'eau pris aussitôt calme le feu de l'alcool.

Si habituellement chacun travaillait pour soi, parfois plusieurs venaient en aide à l'un d'eux. Cela se produisait quand un marin pêcheur constatait « on fon dehor », littéralement « un fond dehors », ce qui signifie : sur un « fond » où il avait des nasses (dehors), il y avait beaucoup de poissons, il avait donc besoin immédiatement de plusieurs autres nasses pour profiter de l'aubaine. Il demandait alors « on kou d'men » un coup de main, à quelques camarades qui l'aidaient à faire vite quelques nasses. Selon le principe du « konvwa », le convoi, l'entraide gratuite pour un travail, ce service n'était pas payé mais celui qui le demandait faisait servir à manger et à boire à ses aides.

Maintenant cette richesse de rencontre a beaucoup perdu de son ampleur et elle n'est plus liée à la fabrication des nasses. Les marins et leurs amis se retrouvent bien au bord de la mer, mais beaucoup moins

nombreux, sans rien faire, assis sur les tables du marché aux légumes, elles sont robustes et la toiture en tôle les abrite de la pluie et du soleil. Ce n'est plus que le fantôme désossé de cet excellent « lieu social ». Faut-il voir un lien entre la fermeture des débits de boissons qui étaient à proximité et l'abandon de ces chantiers ? C'est peu probable. La disparition de ces « lieux sociaux » est plutôt la conséquence de l'abandon du bambou pour la fabrication des nasses. Autrefois, on pouvait laisser sur place ses morceaux de bambou, son orin, les nasses commencées, il n'y avait pas de vols, mais si maintenant on peut, à la rigueur, laisser des nasses achevées ou même simplement montées, personne ne se risquerait à laisser au bord de la mer, loin de chez lui, un rouleau de grillage ; la tentation serait trop forte pour certains passants.

Ainsi, tout naturellement le lieu de travail a quitté son emplacement collectif pour se replier près de la case. Maintenant ceux qui font des nasses les confectionnent chez eux. Pour le gros œuvre, ils choisissent un emplacement bien plat, bien propre, à l'ombre, près de la maison. Pour d'autres parties du travail à réaliser assis, ils s'installent volontiers devant la maison ou même sous la véranda. Comme cette galerie extérieure est toujours tournée vers la voie publique, le marin, tout en travaillant, regarde les passants, reçoit avec plaisir leur bonjour amical et y répond. A l'occasion un bout de conversation s'engage.

Un seul ne s'installe pas chez lui, son logement ne s'y prête pas, c'est Barthelo Montout, il travaille sur l'aire cimentée près du monument aux Morts à Saint-Louis.

Qui fait des nasses ?

La confection des nasses est réputée travail d'homme. Quand nous avons demandé à des marins si des femmes en faisaient, certains sont restés interloqués ne pensant pas que l'on puisse poser une question aussi invraisemblable. Cependant quelques femmes savent faire cette vannerie, elles ont parfois aidé leur mari ; c'était le cas de madame Bondron, « Charlotte », devenue madame Cornano Raynoir, à Littoral. On nous a cité aussi sa mère, sa belle-sœur et quelques autres, mais aucune n'a fait ce travail à proprement parler ; leur participation toute occasionnelle est l'exception qui confirme la règle.

Les outils et le matériel pour la vannerie

Pour confectionner la vannerie, le travailleur doit toujours avoir à portée de main trois outils : on sab, on janbèt et on fè. Le sabre, la machette, est le compagnon de tout travailleur à longueur de journée. Le janbèt c'est le couteau, le canif. Souvent c'est un couteau de poche, soit un Pradel, soit un Nisus à manche métallique, on en trouve en vente dans toutes les boutiques. D'autres fois cet outil est beaucoup plus intéressant : c'est une vieille lame de couteau emmanchée sur place avec deux appliques de bois taillées à la main et maintenues par du fil de fer ou mieux, du fil de cuivre. Jadis, le spécialiste de ce travail était Choucoutou Lafaye, un bossu, aux jambes et au bassin très atrophiés mais un homme charmant toujours souriant et très habile artisan, il habitait à la section Littoral à Saint-Louis. Les couteaux de sa fabrication étaient très solides.

Le fè est une tige de métal cylindrique de 12 à 15 cm de long et de 12 à 15 mm de diamètre ; ce peut être un vieux boulon, un axe de roue de bicyclette, une vieille pièce de voiture, rarement une chute de fer à béton. La préférence va aux tiges d'acier, sans doute parce qu'elles sont inoxydables et gardent un beau poli.

Le petit banc, pour s'asseoir, fait aussi partie du matériel nécessaire. Il n'est pas d'un type spécial, on en trouve dans toutes les maisons. Le dessus, d'une seule pièce, a environ 25 cm x 40 cm, il est supporté par deux pieds en planche de même largeur, ils donnent une hauteur de 30 cm environ. A la base le milieu de chaque planche-support est évidé pour former un petit pied à chaque coin ; cette précaution est nécessaire, sans quoi la moindre aspérité déséquilibrerait le siège.

La solidité de l'ensemble est assurée soit par une petite barre transversale qui relie les pieds à quelque 7 cm du sol soit pour chaque pied par une barre en entretoise. L'assemblage est fait avec des pointes à planches de 60 ou 65 mm. Comme matériau ils préfèrent le bois poyé, poirier antillais (TABEBUIA), qui est solide, léger, très durable et prend un beau poli. C'est le siège traditionnel pour bien des travaux d'hommes ou de femmes.

CONFECTION DES DIFFERENTES PARTIES DE LA NASSE

Débitage du bambou

Maintenant ce travail se fait dans la kou, la cour, l'espace aménagé autour de la maison. L'homme, debout, d'une main tient le bambou vertical et de l'autre, avec son sabre, il le fend d'abord en deux puis chaque moitié de même.

Quand il y a quatre morceaux, l'opération, tout en restant la même, change de nom : l'homme ka tranché en huit, puis en seize ou même parfois en vingt-quatre, selon la grosseur du bambou. D'habitude c'est en seize ; chaque morceau s'appelle on tranch. Toujours debout, encore avec son sabre, le marin prend chacune de ces tiges pou tiré bouden a i, parfois on dit tiré bwayò. Le boudin est la partie non consistante du bambou, sa face interne ; son épaisseur est de un à deux millimètres. Il faut l'enlever car cet élément serait un facteur de pourrissement ; de plus son manque de rigidité ne permettrait pas de faire une vannerie bien ajustée, bien solide.

Pour tirer le « boudin » on tient cette grosse baguette presque verticale et d'un coup de sabre, bien ajusté, on entame sa face interne, puis, en faisant jouer de droite et de gauche cette grosse lame, on décolle la partie molle. Si besoin est, pour passer les nœuds on frappe la tige de bambou à terre, le sabre continue son action. La vitesse d'exécution augmente la force et facilite le travail.

Vient enfin le débitage des mirèt les longues lamelles de bambou telles qu'elles doivent être pour la vannerie : avec son « janbèt » il procède comme pour faire des tranches : il applique le tranchant à l'endroit voulu pour séparer environ deux millimètres de la peau à la face externe et la même épaisseur de « chair », il ne coupe pas mais i ka dékolé, il décolle.

Sa lame avance rapidement jusqu'au bout et, seulement si c'est nécessaire au passage des nœuds, le tranchant fait son office. Toutes les « tranches » sont ainsi débitées en lamelles d'1,5 ou 2 mm d'épaisseur ; ce sont les mirèt, les mirettes. Elles ne peuvent être utilisées ainsi, brutes, reste à faire la finition.

Pour cela le marin, toujours assis sur son petit banc, fixe sur sa cuisse on twèl a mirèt, une toile à mirette. Jadis c'était plutôt un morceau de toile à voile, d'où le nom, elle avait environ 20 cm x 25 cm. Quelquefois c'était une grosse étoffe, de la bâche, ou même un morceau de chambre à air de camion. Maintenant la moquette est aussi appréciée.

Il peut y avoir plusieurs modes de fixation ; le meilleur semble être celui à deux ficelles passant par des trous, à chaque coin en sorte que la majeure partie de la ficelle soit cachée sous la toile. Les deux bouts de chaque ficelle se nouent sous la cuisse. Pour faire la finition d'une mirette, le marin prend dans une main l'extrémité d'une lamelle, il la pose sur la twèl ; de l'autre main il la serre sur sa cuisse avec le tranchant de son jambette, au niveau de la twèl, la lame est tournée vers le genou, ensuite il tire sur le morceau de bambou et la lame du couteau fait fonction de rabot, elle supprime toute aspérité. Au besoin il recommence deux ou trois fois puis il prend la mirette par l'autre bout et fait de même. Si l'on considère la progression du travail on dit « i ka travay mirèt », il travaille les mirettes. Si l'on considère la mise en qualité, on dit « i ka lissé ou talissé mirèt, il lisse, il polit les mirettes. Le geste de la main est rapide, machinal ; point n'est besoin de regarder : les doigts perçoivent tout ce que ressent la lame du couteau. La mirette terminée est posée à terre près du siège, les suivantes sont mises l'une sur l'autre, en ordre, comme pour un fagot. Si elles ne sont pas utilisées de suite, elles sont attachées en paquet avec une chute de mirette et ramassées à l'abri de la pluie, sans quoi yo kè kani, elles vont piquer, moisir : c'est un micro champignon qui poussera dessus et les tachera de points noirs.

La qualité d'une mirette s'apprécie à sa souplesse et à sa régularité. Si une mirette a un point faible, elle est coupée aussitôt à cet endroit et les morceaux sont conservés à part, ils seront utilisés soit pour la confection de la vannerie, soit comme lien en diverses circonstances.

Confection de la vannerie

La vannerie se compose de plusieurs parties, toujours les mêmes : les kè, les cœurs, il y en a deux, exactement de même taille, ils constituent le dessus et le dessous ; leur forme varie suivant le type de nasse que l'on veut faire. Quand la nasse est mise en service cette partie change de nom et devient on nap (ce terme est ancien).

Le lentou, lui, fait le tour, il relie un cœur à l'autre, c'est lui qui fixe l'épaisseur, la hauteur de la nasse.

Le goulon, comme on dit à Saint-Louis, est une pièce de vannerie, en entonnoir, dissymétrique, il constitue l'orifice ovale par où doit entrer le poisson. Certains marins aux Saintes et à Grand Bourg prononcent plutôt goulehon.

Rien n'oblige à faire une partie avant l'autre et pourtant, par habitude, tous les marins de Marie-Galante procèdent dans le même ordre : d'abord

les deux cœurs, puis le lantou et enfin le goulon. On pourrait dire que le cœur doit être fait le premier car son nombre de mailles détermine les dimensions des autres pièces, mais ce n'est pas une raison car tous connaissent très bien les dimensions usuelles pour chaque partie en fonction du nombre de mailles du cœur.

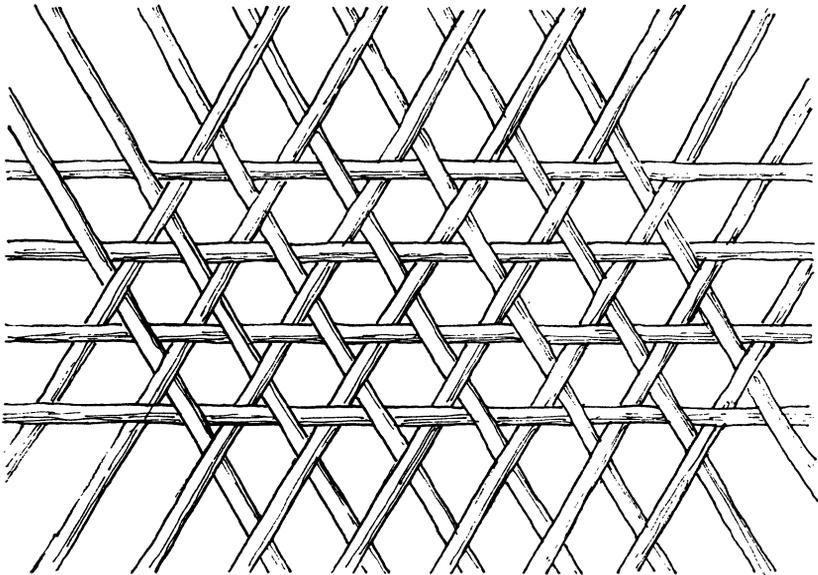
Jadis on respectait aussi cet ordre sauf lors des « kou d'men », entrades bénévoles. Dans ce cas particulier, un ou deux faisaient les cœur, un autre les lantou, un autre les goulons, un autre té ka monté, assemblait, et un autre té ka batonné, mettait l'armature en gaulette. D'autres pouvaient aider ceux qui n'arrivaient pas à tenir la cadence.

Pour apprécier les dimensions d'une nasse, on compte le nombre de mailles sur un côté. Dans la nasse classique, chacun des six côtés a le même nombre de mailles. C'est ainsi que l'on dit : on nas 12 may, on nas 32 may...

Quand l'homme se met à l'ouvrage assis à terre, il dit volontiers « ba mwèn travay kè la ou lantou la ou goulon la ou nass la » c'est-à-dire « je me mets à confectionner...

Il commence toujours le kè par une des pwent les plus proches du goulon. Dans la nasse classique les cinq angles s'appellent pwent mais on dit aussi volontiers piyon.

Tout le pourtour du cœur, pour être plus solide, est fait de deux mi-resses superposées, la partie vernissée tournée vers l'extérieur car elle est plus dure, plus résistante. Ce bord renforcé s'appelle la ralingue, la ralingue. Ce terme, dans la marine, désigne le cordage cousu au pourtour d'une voile pour assurer sa solidité.



D'un mouvement sûr, rapide et souple les gros doigts noueux font lever, s'abaisser, se croiser les mirettes en un ballet harmonieux de fées joyeuses. Le travail de faire les mailles s'appelle mayé, mailler ; ne pas confondre avec mayé, contracter mariage ou joindre étroitement. De même ne pas confondre démayé, démailler, défaire une maille et démayé, démarier, séparer deux éléments étroitement unis. Il serait fastidieux et peu intelligible de décrire la manière de « mailler » le bambou, mieux vaut regarder le dessin.

En utilisant les mirettes on aura soin de mettre la tranche vernissée toujours du même côté, celui de la progression de la vannerie. Pour cela on dit que l'on travaille sur sa droite ou sur sa gauche. La plupart la mettent à gauche.

Quand une mirette arrive à la ralingue, il y a deux manières de parler. Si l'on se place au point de vue de la mirette, elle vient viré autour de la ralingue et reprendre sa place dans la vannerie ce qui lui vaut le nom de mirèt va é vien. Le terme est peu connu parce que peu employé faute d'occasions de l'utiliser. Par contre si on se place au point de vue du travailleur, on dit : i ka kasé mirèt ; à vrai dire il ne la casse pas, il la rabat mais il casse son itinéraire c'est sans doute pour cela que l'on emploie ce mot, nous le retrouvons en effet quand la confection de la vannerie arrive à l'un des deux angles obtus que l'on appelle aussi jounou on dit kasé jounou.

Pour faire on jounou, on ralong ka mo, une mirette de ralingue meurt, elle quitte sa position de lign bordi, la ligne en bordure, et vient prendre place dans la vannerie en doublage sur une longueur de trois mailles ; la mirette va et vient qui arrive à l'endroit voulu, vient prendre sa place en seconde mirette de ralingue. Quand une mirette totalement utilisée en cours de travail ne donne pas la longueur voulue, on peut dire : il faut la longi : la rallonger, mais ce terme n'est guère employé, on dit plutôt doublé car on n'attache pas les mirettes l'une à l'autre, on les superpose sur une longueur de deux mailles et demi ou trois mailles.

Les petits trous triangulaires entre les mailles s'appellent zié, yeux. A Grand-Bourg, ils disent plutôt : hiblo.

Quand quelques mailles ont été formées, ou même tout un rang s'il comporte peu de mailles, il faut kongné may, frapper les mailles, avec le « fer » sur le tranchant de la mirette qui a la peau pour régler la bonne forme des mailles et assurer le bon serrage de la vannerie.

La dimension des mailles

Les dimensions des mailles sont choisies en fonction de la grandeur de la nasse mais l'une et l'autre sont déterminées par les espèces de poissons que l'on veut prendre c'est pourquoi les appellations habituelles sont :

- may a sourit (MULLOICHTHY MARTINICUS)
- may a parokè (SCARUS COERULEUS)

- may a vivano (LUTJANUS VIVANUS V)
- may a tèt rond (RHOMBOPHITES AURORUBENS C-V)

Ces quatre poissons sont estimés donner les calibres types. La très grande variété des autres espèces entre dans ces quatre normes, surtout dans la première et la troisième.

Les marins ont l'habitude et le coup d'œil, en faisant la vannerie, ils règlent la grandeur des mailles au jugé avec une grande précision. Malgré tout, si l'on voulait contrôler, il y a une méthode officielle pour mesurer : pour cela on fourre des doigts dans le trou des mailles :

- pour la maille à sourite : deux doigts (index et majeur) juxtaposés, soit environ 35 mm ;

- maille à Parokè, trois doigts joints en triangle : le majeur dessus, l'index et l'annulaire dessous soit 40 à 45 mm ;

- pour les nasses à vivano, comme ce poisson peut atteindre 70 cm, la dimension est variable, le plus souvent trois ou quatre doigts juxtaposés à plat soit huit à onze centimètres ;

- la maille à tête ronde est volontiers un peu plus grande que celle à vivano car ces poissons deviennent plus gros. Cette maille est normalement de quatre doigts à plat, elle était parfois telle que l'on pouvait passer le poing au travers.

Ces dimensions ne sont pas absolument rigoureuses, mais elles indiquent l'ordre de grandeur normal établi par la coutume.

Pourquoi ces nasses de grands fonds, celles à vivano et celles à tête ronde ont-elles de si grandes mailles ? Il y a deux raisons : ça ne vaudrait pas la peine de se donner beaucoup de mal pour capturer de petits poissons, d'ailleurs à cette profondeur il n'y en a guère. Peut-être des jeunes de ces deux espèces s'y promènent-ils, mais les capturer tout petits serait du gaspillage, mieux vaut les laisser grandir.

Une autre raison : déjà par beau temps, mais surtout par mer agitée, c'est tout un travail de remonter à bras une nasse de près de quatre mètres carrés, immergée à cent ou cent cinquante mètres de fond. Plus les mailles sont grandes, moins la surface de résistance à la traction est importante. C'est d'ailleurs pourquoi les mirettes pour nasse ban sont moins larges que les autres. On évite ainsi des efforts inutiles et l'on peut relever davantage de nasses en un même laps de temps.

A vrai dire il y a encore une autre considération : les courants de fond peuvent déplacer les nasses et les rendre introuvables, plus la surface de résistance au flot est grande, plus le risque augmente. On voit donc que l'adoption des grandes mailles n'est pas une solution de moindre effort, voire de paresse, mais une adaptation intelligente au milieu marin, l'intégration du marin dans la vie de la mer.

Confection du deuxième kè

Quand un cœur est terminé le travail continue toujours par la fabrication du deuxième nécessaire pour faire cette nasse, ce travail s'appelle le doublaj.

Pour cela le premier cœur est posé à terre et le deuxième confectionné en application sur le premier pour garder exactement la même forme et les mêmes dimensions. Le travailleur est d'ordinaire assis à terre. Quand le deuxième cœur prend de la surface, cet homme s'assied volontiers sur la partie déjà faite pour bien l'immobiliser, et par la suite, une jambe étendue, prolonge ce maintien.

Sitôt achevés, les deux cœurs destinés à une même nasse sont attachés ensemble avec une chute de mirette. Ils sont séré, ramassés, sans tarder. S'ils ne sont pas grands ils peuvent être mis à l'abri dans le magazen, un petit débarras-dépôt, près de la maison. Les plus grands sont suspendus à un clou, plaqués au pignon ouest de la case, à l'extérieur. Cette façade est choisie parce qu'elle est à l'abri de la pluie.

Il n'y a pas de coutume rigide pour la suite du travail : on peut faire les autres parties de la nasse aussitôt après l'achèvement des cœurs mais souvent ils font l'un après l'autre les cœurs pour plusieurs nasses, rarement plus de trois ou quatre.

Nous parlerons plus loin des dimensions des nasses.

Le lantou

Cette partie a la forme d'un trapèze très étiré. Sa grande base est le koté plis, le côté plus, et l'autre le koté mwens, le côté moins. Celui qui n'a pas de lantou commencé aborde nécessairement le travail par une pointe, la pwent komansman, la pointe commencement, il élargit sa vannerie d'une maille à chaque rang. D'après certains, il n'est pas nécessaire de mettre de ralingue au lantou pour les plus petites nasses, mais la plupart en mettent.

Quand on estime le lantou assez large, il faut kasé on jounou, faire un angle, faire continuer la vannerie à bords parallèles, le bord du lantou ne s'appelle pas bordure.

Pour apprécier la largeur de cette vannerie, on serait tenté de compter les mailles comme pour les autres parties de la nasse, ce serait logique mais telle n'est pas la coutume. On évalue en BAND, c'est-à-dire le nombre de mirettes longitudinales, y compris les ralingues. La plupart des lantous ont entre cinq et sept bandes.

Pour apprécier la longueur nécessaire, deux méthodes sont possibles : ou bien on le met à plat par terre, on prend le cœur vertical, on pose sa pointe sur la pointe du lantou et on fait basculer le cœur sur cette longue vannerie pour que chacun de ses côtés s'y applique successivement ; l'on a ainsi la mesure. Cette opération se fait sur le grand côté du lantou.

L'autre méthode, plus habituelle, consiste à multiplier par six le nombre de mailles de la nasse et à compter ce nombre de mailles le long du grand côté du lantou. Ainsi pour une nasse 14 mailles, le grand côté aura $14 \times 6 = 84$ mailles de long.

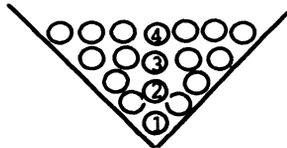
Il y a également deux techniques pour terminer l'autre extrémité de cette partie de la nasse : on peut achever la vannerie sur elle même par

un jounou et une pwent fini comme on l'a commencée, mais rares sont ceux qui agissent ainsi : comme la plupart font en série quelques nasses de même dimension, ce qui requiert des lantou de même largeur, ils en font en bande continue, d'une longueur un peu supérieure à leurs besoins. Au moment voulu, ils coupent la longueur nécessaire. La section se fait à l'endroit où les mirettes sont superposées. La chute qui reste, après prélèvement du nécessaire, a déjà son extrémité en forme et fournit l'amorce du suivant. C'est plus simple et plus rapide que de commencer une confection à zéro. Les mailles et les mirettes, pour faire le lantou, sont de même forme, de mêmes dimensions que pour les cœurs.

Quand le marin confectionne du lantou il pousse la partie déjà faite et elle s'allonge au fur et à mesure tout droit devant lui comme un tapis royal. Lorsqu'il estime venue l'heure de cesser le travail, il roule son ouvrage, pour qu'il se tienne bien, et l'attache avec une chute de mirette. Le rouleau est toujours séré, ramassé, vertical à l'abri de la pluie. Bien souvent on voit le marin monté, assembler la nasse, du moins les cœurs et le lantou avant de faire le goulon, mais, pour la commodité, mieux vaut parler d'abord de la confection de cette dernière pièce de vannerie.

Fabrication du goulon

Cette partie du travail requiert la plus grande compétence ; seul un bon vannier est capable de la faire. Le marin, assis, commence par un jounou, sa vannerie s'élargit rapidement selon le grand angle d'un losange, il compte les mailles dans l'axe médian droit devant lui : il connaît bien les proportions ; pour une nasse quatorze mailles il faut un goulon de six mailles, pendant ce travail, avec la jambe, il maintient immobile son ouvrage. Arrivé au nombre voulu de mailles, si on considère son geste on dit : *i ka vlopé*, on dit aussi *voplé*, il enveloppe, replie les côtés l'un vers l'autre, mais au point de vue de la technique on dit *i ka trangle*, il étrangle, pour que les parties de mirettes encore libres des deux côtés puissent être mayé, maillées ensemble. Les parties non engagées des mirettes arrivent en deux sens seulement, elles ne permettent pas de former des mailles il faut une troisième mirette c'est pourquoi on ajoute à chaque rang une mirèt baré, une mirette transversale. Pour la fixer on place le milieu de cette mirette au centre de la vannerie droit devant soi :



La première maille à l'étranglement s'appelle *may trangle*. Le mécanisme de la confection la forme toujours plus grande que les autres.

La jonction des côtés a créé l'ouverture en point d'exclamation épais : un bout pointu, l'autre rond, ce sera l'entrée pour le poisson : la gèl, la gueule.

Dès que l'on a formé la maille trangle, la manière de faire les mailles change, d'abord on travaille an dé bout, alternativement de chaque côté à partir du centre, là où est introduit le milieu de la mirette barré. Pour que la vannerie s'ajuste bien, tous disent il faut mayé, démayé, mailler, démailler, c'est-à-dire défaire partiellement des mailles déjà faites pour en composer d'autres, par assemblage différent des mirettes. Pour agrandir le goulon en forme d'entonnoir, il ajoute une maille à chaque rang. C'est une technique très compliquée pour qui n'est pas bien au courant pourtant le résultat semble aussi naturel que tout le reste, c'est à l'art du goulon que l'on reconnaît le vrai vannier.

Pour estimer la dimension de cette partie du goulon qui forme entonnoir on ne compte plus les mailles mais les mirèt baré. Ainsi pour une nasse quatorze mailles le goulon aura cinq mirettes barrées.

Si on veut que le goulon soit fixé plus solidement au lantour on peut le prolonger par une ké, une queue, de chaque côté. C'était assez souvent le cas pour les nass ban.

Les côtés libres du goulon sont les zèl, les ailes, et pour arété le goulon, le terminer, on ne fait jamais un bord à ralingue mais on coupe chaque mirette à quatre ou cinq centimètres au-delà des dernières mailles puis, pour l'ajustage, il faut les viré dans une maille du lantou en les faisant entrer sous d'autres mirettes en bordure de maille. On doit alterner : viré une à droite, viré une à gauche.

Pour les nas ban on faisait le goulon à douze mirèt baré et on lui donnait au moins « trois mailles » (trois rangs de mailles) de queue pour qu'il ait la otè, la hauteur, voulue pour bien fermer l'ouverture laissée par le lantou. Parfois il est arrivé que les dimensions du goulon ou du lantou n'aient pas été très bien calculées pour la confection des grandes nasses, ce n'était pas grave, dans ce cas « ou ka travail ké la » tu travailles à développer la queue ; le colmatage se fait très bien.

Les dimensions des nasses

Elles sont déterminées par leur utilisation. Les nas ban, nasses à mouiller sur les ban, les hauts fonds, par 90 brasses et plus, sont les nass à vivano et les nass à tête ronde ; posées verticales sur les pointes elles dépassent 2 m et atteignent souvent 2,50 m de haut, elles avaient habituellement 30 à 32 mailles. La coutume voulait que l'on ne dépasse pas 34 mailles. Trop grandes, elles auraient été intransportables. De telles nasses avaient environ 90 cm d'épaisseur.

La nas blè, beaucoup plus rare, servait pour les fonds intermédiaires de 50 à 60 brasses. Le terme est très peu employé parce que la pêche ne se pratique guère en ces endroits là, ils sont réputés assez pauvres en poisson. Nous avons pu le constater lors de l'activité de la Soufrière en 1976, les pompiers plongeurs de Paris ont fait plusieurs descentes à cinquante mètres de fond sur un de ces pitons sous marins appelé le « volcan de Marie-Galante » ; ils y ont bloqué, dans une anfractuositè, une charge d'explosif pour détacher des morceaux de rocher, les géologues en avaient besoin pour l'étude du volcanisme dans ce secteur. A bord de la « Karukera », la vedette de la Gendarmerie, qui les transportait, nous avons été frappés par la pauvreté de la faune. Seuls deux ou trois petits poissons sont remontés à la surface après l'explosion.

Les nas tach, nass à Sourit et nass à Parokè, étaient de beaucoup les plus utilisées et ce sont presque les seules nasses en bambou encore en usage maintenant. Elles se mouillent par dix à vingt brasses sur le socle côtier tout autour de l'île. Leurs dimensions les plus courantes sont de 14 mailles, parfois de 12 et elles atteignaient très rarement 18 mailles.

ASSEMBLAGE DE LA NASSE

Le matériau : l'orin

Pour la nasse en bambou, le lien d'assemblage est toujours l'oren. C'est une liane qui pousse au mang, dans les mangles, dans la mangrove. Dans ces zones inondées poussent certaines espèces d'arbres, surtout le mang riviè (PTEROCARPUS OFFICINALIS). L'orin grimpe le long de ces arbres mais n'y reste pas accroché, il se maintient en place par le large bouquet feuillu de son sommet qui se mélange aux plus hautes branches des arbres.

Le bas et la tige de la liane a peu de feuilles ou même pas du tout, elle les perd semble-t-il en grandissant. Le diamètre à la base, d'une tige adulte, semble être de 3 à 4 centimètres. Notons que pour beaucoup de travaux les marins préfèrent l'orin de 20 à 25 mm.

La récolte de l'orin

Jadis chacun allait récolter ce dont il avait besoin. Avec un jambèt on coupe peu au dessus de l'eau la liane choisie, puis on tire dessus pour la faire tomber si possible toute entière. Il faut s'y prendre à plusieurs fois et, pour avoir plus de force, enrouler la partie accessible de la liane autour de son bras. Bien souvent le panache feuillu, trop imbriqué dans les hautes branches, refuse de descendre, alors, en se hissant au maximum, on coupe le plus haut possible. Si le panache est tombé, on sectionne à la base de cette touffe. La liane est aussitôt propté, nettoyée : d'un geste vif, le tranchant de la lame du couteau tourné vers l'extérieur, on contrôle d'un bout à l'autre en faisant tomber les rares feuilles et les aspérités qui restent. C'est vite fait et ce travail terminé il faut torché l'oren, le lover bien en rond en le torsadant un peu sur lui-même pour qu'il se tienne bien en un cercle d'environ 70 cm de diamètre. Les autres brins récoltés ensuite sont traités de la même manière et déposés à plat sur le premier.

Quand le marin estime avoir une provision suffisante, d'après la charge qu'il peut porter, avec une chute d'orin il attache toutes les « torches » en un seul rouleau, c'est nécessaire pour le transport. En effet, pour sortir de là, il faut marcher dans l'eau et dans la vase, y enfoncer à mi-mollet et parfois au-delà, parcourir au moins plusieurs centaines de mètres avant d'atteindre la route et souvent plusieurs kilomètres pour arriver à la maison. Maintenant Barthelo Montout va récolter ainsi entre Trois-Ilets et Poisson. Au cours d'une sortie avec lui, nous avons admiré la technique de portage, elle surprend, c'est pourtant la plus rationnelle : l'homme pose le bord interne du rouleau sur sa tête et toute la masse pend sur son dos prenant appui à la hauteur des fesses, ainsi l'équilibrage est parfait et le porteur a les mains libres, c'est comme un besoin chez le travailleur antillais.

Maintenant on trouve facilement de l'orin, mais pendant la guerre c'était tout différent. De 1940 à 1943, l'importation de denrées alimentaires et de produits manufacturés était nulle, le Gouverneur Sorin se montra énergique, il exigea que tout le monde se mette au travail et que chacun produise au maximum, selon ses besoins, selon sa compétence ; ainsi la pêche prit un essor important.

Jadis toutes les nasses étaient en bambou mais, vers 1937, quelques marins commencèrent à en faire en fil, en grillage. Avec l'arrêt des importations en 1940, sa pasé d' mod, cette manière de faire a cessé, par la force des choses. Tous sont revenus à la nasse en bambou et en firent un plus grand nombre pour répondre aux besoins alimentaires de la population. C'est ainsi que l'orin devint rare et sa récolte fut réglementée. Pour éviter le gaspillage, le gouverneur imposa une taxe proportionnée à l'importance de la cueillette. Il fallait pour cela s'adresser à la perception de Pointe-à-Pitre. Malgré ces précautions, les mang de Marie-Galante ne fournissaient plus les quantités nécessaires pour l'île. Bien des marins allèrent s'approvisionner en Guadeloupe soit du côté de Goyave soit vers la Rivière Salée.

On pensera sans doute que plus d'un s'est ravitaillé sans payer les droits, c'est possible, c'est probable, mais pour dissuader ceux qui en avaient envie, il y avait la menace d'une lourde amende. On m'a affirmé que M. X..., surpris en flagrant délit, avait été condamné à 40 000 francs d'amende... A cette époque la livre de pain coûtait 40 centimes, le montant donné par mon informateur est sans doute faux mais il montre combien les marins étaient frappés par la peur du châtement.

A propos de la récolte, une remarque est importante : pendant la guerre, la consommation d'orin était grande, il n'avait pas le temps de grossir, on n'en trouvait guère de plus de 20 à 25 mm de diamètre alors que maintenant, la consommation est à peu près nulle, on en trouve facilement de 35 et 40 mm, Notons aussi que le pied d'orin coupé repousse paraît-il.

Le gouverneur Sorin parti en 1943, la taxe sur l'orin tomba en désuétude mais aussi l'ardeur au travail manuel diminua et, par là même, aussi, la consommation d'orin. A partir de 1947-1950, les importations d'Europe et des USA commencèrent à redevenir normales et les nasses en fil refirent leur apparition, la fabrication de nasses en bambou déclina rapidement ; malgré tout, en 1953-1955, et même au-delà, des marins de Saint-Louis allaient encore régulièrement chercher de l'orin dans les mangroves de la Guadeloupe.

Actuellement, à Capesterre-Marie-Galante et à Grand-Bourg cette liane n'est plus guère utilisée que pour relier la bouée à la nasse. A Saint-Louis, quelques marins s'en servent encore mais à de rares exceptions près, Passe Coutrin Irel par exemple, ils ne vont pas eux-mêmes le chercher, ils s'adressent à Barthelo Montout, c'est sa spécialité. Pour dix ou quinze francs il rapporte ce dont on a besoin. Si vous allez en mang avec lui, c'est un plaisir de le voir travailler, il connaît très bien la nature, il en fait partie.

D'autres lianes pourraient être utilisées pour cette vannerie mais celle de l'orin est la plus abondante, et par ses propriétés naturelles, elle con-

vient beaucoup mieux. Bien longue, elle est très résistante a la traction et malgré tout assez souple pour se prêter à l'assemblage des nasses sans rupture de ses fibres. Si elle n'est pas utilisée dans les jours qui suivent sa récolte elle devient plus raide et plus cassante mais il suffit de la mettre à tremper dans l'eau pour lui rendre ses avantages.

Le vrai connaisseur qui veut l'utiliser, dans les meilleures conditions, emploie de l'orin récolté depuis peu et le met en œuvre tôt le matin car, dit-on, la fraîcheur humide de la nuit affine sa souplesse.

Cette liane est aussi intéressante à cause de sa contexture très particulière : sa tige n'est pas constituée d'une masse homogène mais se compose de plusieurs brins qui tiennent bien entre eux ; toutefois ils sont faciles à séparer par simple décollement. Ces brins s'appellent des tranch sans doute parce qu'ils sont disposés en étoile comme les tranches d'une orange. Si l'orin sert d'abord à monté, monter, assembler les nasses, il sert à beaucoup d'autres choses, nous en parlerons au fur et à mesure. Malgré sa solidité, on n'utilise pas l'orin pour faire les paniers parce qu'il s'assouplit quand il est mouillé, les paniers perdraient leur forme et leur solidité dès que le temps serait à l'humidité.

Pour détayé, détailler, séparer les brins d'orin, soit en deux parties soit en plusieurs, on introduit la lame du jambèt à l'endroit voulu et en la faisant jouer de droite et de gauche on décolle les parties, elles deviennent des liens souples de belle longueur. De suite après, comme pour le bambou, il faut tiré boudin a i c'est-à-dire la partie molle du centre. Si on la laissait elle ferait pourrir l'ensemble. Ceci fait on peut l'utiliser comme de la ficelle semi-rigide.

Le montage

Il se fait sur un sol bien plat pour éviter les distorsions. Le travailleur commence toujours par prendre le lantou mais il y a deux manières de procéder.

On peut poser le lantou à plat et le replier sur lui-même en ajustant une pointe sur l'autre pour déterminer exactement son milieu. On marque cet endroit avec une chute de mirette ou d'orin et on le dresse vertical, sur tranche, dans sa position définitive. On pose dessus le premier cœur, son sommet juste en face de l'endroit qui vient d'être marqué. On passe dans cette maille centrale du lantou un brin d'orin assez long, on prend toujours de l'orin coupé en deux dans l'épaisseur, de préférence de la liane de 12 à 15 mm de diamètre. On le fait filer jusqu'en son milieu et on le passe une deuxième fois dans les mêmes mailles puis on tire énergiquement pour bien serrer et supprimer tout jeu. Ensuite on amarre un côté après l'autre.

L'autre méthode semble plus généralisée, au moins maintenant : on ne marque pas le milieu du lantou, on le met debout dans sa position finale, on pose dessus le premier cœur et on commence la fixation par l'endroit où viendra le goulon, « toujours à droite », ont précisé d'une seule voix les marins consultés. Il n'y a, semble-t-il, aucune raison technique à cela, mais, si la coutume est impérative, il y a peut-être un motif. N'est-il pas simplement plus facile, pour un droitier, de travailler dans ce sens ? Ce n'est qu'une hypothèse.

Pour maré, amarrer les parties d'une nasse, les marins préfèrent que les mailles se présentent pas les trous en vis à vis, sans quoi i kè maré ron, la liane sera trop verticale par rapport aux ralingues et les deux pièces de vannerie risquent de prendre du jeu l'une par rapport à l'autre. Par contre si les mailles sont un peu décalées, l'orin qui amarre est en position longitudinale, prend appui sur le bord des mailles sur une plus grande longueur et il n'y a pas de jeu possible.

Bien sûr, on amarre totalement le premier kè avant de passer au second. Si l'orin est trop court, il n'est jamais question de nouer un brin à un autre pour continuer. Le brin qui s'achève se bloque en passant dans deux ou trois mailles et son extrémité est coincée dans on zié, un petit trou triangulaire. On emploie le même procédé quand on introduit un autre morceau d'orin, il est superposé à celui qui « meurt ».

Il est bon quand on arrive dans un jounou de passer deux fois dans la même maille, et pour rendre la liane plus souple dans ce doublage, d'un mouvement circulaire on « meurtrit » la liane comme si on voulait commencer à la briser par torsion.

Si un montage n'est pas bien fait, s'il est de travers, on dit de la nasse « i ka bosco », elle est mal faite. Bien souvent on passe l'orin seulement dans une maille sur deux, cependant, comme les « nas péché », nous en reparlerons dans les cas particuliers, et les nasses d'eau douces, ne sont pas batonné, pour elles, la couture passe dans toutes les mailles.

Un détail important, il faut prévoir une bonne longueur d'orin disponible en attente quand on aboutit à la place du goulon.

Quand la fixation du premier kè est terminée on retourne l'assemblage et on procède de même pour le deuxième cœur, mais là on commence par la pointe du sommet selon le procédé décrit plus haut.

Vient enfin la fixation du goulon. La nasse est mise dans la position qu'elle aura en mer, le goulon y est adapté, bien sûr la gueule en bas et les ailes s'appliquent sur les pointes du lantou, à l'extérieur. Il doit être à la bonne hauteur, c'est un point essentiel : s'il est trop haut le poisson n'entre pas, s'il est trop bas, il sort plus facilement. Parlant tout simplement selon le naturel imagé du langage créole, Denis Caneval, un fameux marin de Saint-Louis, disait « a pwézan sé pwason la savan, yo alé lékol, yo ka li, yo ka ékri, yo ka konèt sorti an nas ! » : maintenant les poissons sont savants, ils sont allés à l'école, ils savent lire, ils savent écrire, ils savent sortir des nasses !. Un amarrage assez sommaire avec les brins d'orin restés en attente suffit pour assurer une bonne fermeture et la solidité requise.

D'ordinaire la nasse ne reste pas ainsi longtemps simplement monté. Sans tarder, elle est batonné, c'est-à-dire garnie de son armature en bois. D'après les informateurs on peut, à la rigueur, mettre le goulon seulement après avoir batonné mais tous préfèrent le mettre avant pour exécuter un travail plus précis.

Pour BATONÉ

Pour mettre à la nasse son armature en gaulettes. Tous les marins préfèrent comme matériau la gaulette de mérizié (les botanistes en distinguent vingt espèces différentes) parce qu'elle est bien droite, sans nœud, elle atteint la longueur souhaitée tout en restant au bon diamètre, environ 3 cm au maximum, et ce bois est réputé ne pas avoir de saveur particulière. En outre il est robuste, bien rigide et durable. Il a tous les avantages désirés et il n'est pas rare à Marie-Galante dans les vastes zones de taillis.

S'ils n'en trouvent pas assez, les marins prendront du bwa dend (PI-MENTA). En général ils n'utilisent que ces deux espèces. Les autres ne conviennent guère. A la rigueur, pour de petites nasses, ils se contenteront de palétuvier gris (CONOCARPUS ERECTUS) mais cet arbre ne donne guère de belles gaulettes, elles sont trop courtes. Le bwa chandèl ou bwa flanbo est trop sec, trop cassant. Pas question de prendre du canélyé, il fait déjà éternuer celui qui le coupe, il éloignerait les poissons ou les tuerait. Certains disent que le campêche fait aussi du mal aux poissons mais cela ne semble pas exact.

Le marin coupe les gaulettes sur sa propriété, sinon il les achète. Elles sont coupées selon toute la longueur qu'elles fournissent. Bien sûr on les choisit en fonction des nasses que l'on veut faire. Sitôt coupées elles sont attachées en pakè, en paquets, avec une liane quelconque. Si le coupeur est propriétaire du terrain et récolte pour lui-même il mettra le nombre qu'il voudra dans son paquet. En fait il calculera en fonction de l'itinéraire à parcourir à pieds et de ce qu'il peut porter en une seule charge, sur une épaule, car on ne porte pas les gaulettes sur la tête, elles sont trop pesantes et surtout trop dures. Le paquet dans ce cas aura entre dix et quinze gaulettes.

Ceux qui coupent des gaulettes pour les vendre les attachent par paquet de douze disent les uns, de treize disent d'autres. Autrefois c'était probablement douze et maintenant treize.

Au tan a Soren, au temps du gouverneur Sorin, donc de 1940 à 1943, on payait 5 F un paquet de douze. Maintenant c'est 15 F le paquet de 13.

Les gaulettes pour nasse ban ont de cinq à six mètres et se vendent par paquets de dix au même prix de quinze francs.

Comme pour le bambou, la récolte des gaulettes ne doit pas se faire n'importe quand, il faut respecter le doukou, la phase de la lune, ne couper qu'à la lune descendante et, disent certains, attendre que les trois premiers jours après la pleine lune soient passés.

Les gaulettes sont apportées sur l'épaule jusqu'au bord du chemin et de là, transportées en charette, jusqu'au lieu de travail. En attendant leur utilisation, qui d'ordinaire ne tarde pas, elles sont stockées debout, appuyées contre un arbre ou contre la case, mises presque verticales elles ne se déforment pas. Quand ensuite la gaulette est coupée à la longueur voulue pour être fixée à la nasse on l'appelle baton.

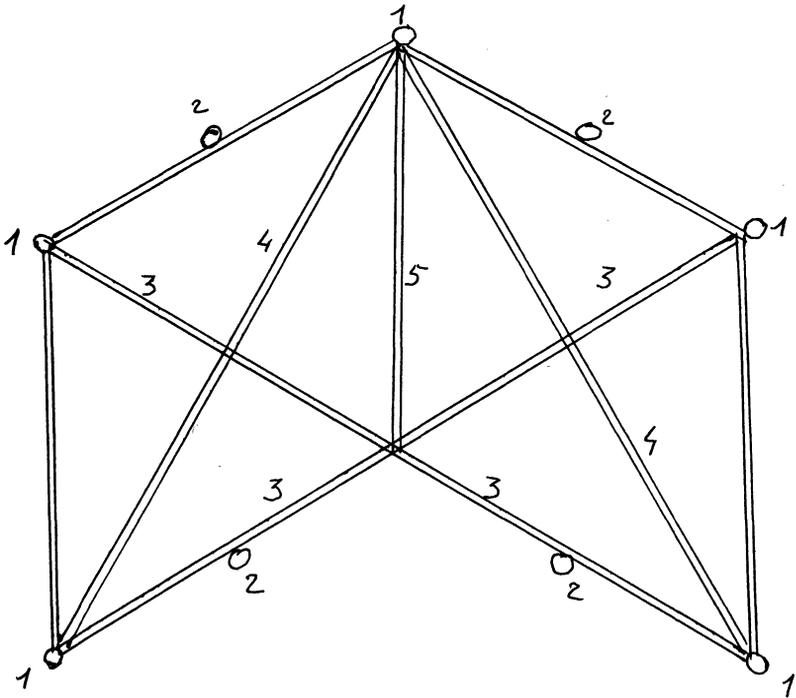
Mise en place des bâtons

Les pié dépassent un peu vers le haut, de 3 à 4 cm, et surtout de 10 à 12 cm vers le bas pour que la nasse immergée soit un peu surélevée et que la nap inférieure ne soit abîmée par les aspérités du fond de la mer.

La saillie des pieds permet aussi à la nasse de mieux accrocher au fond et de résister au courant qui risquerait de l'entraîner. Enfin les « pié » permettent d'empoigner plus solidement la nasse quand on la sort de l'eau.

Pour les pié et les supports, le plus gros bout de bâton est vers le bas, et dans les surfaces horizontales, vers les « pointes », des deux côtés du goulon.

Autrefois les « nass tach » et les « nass zèb » en bambou comportaient un élément de batonage supplémentaire le kran kran. Il s'agissait de deux bâtons disposés soit en croix de Saint-André soit verticaux ; fixés aux



1. PIÉ (pied ou PIYON)
2. SIPO (support)
3. BATON MILIÉ (milieu) PRINCIPAL (pincipal)
4. BATON SI CHAG (sur charge)
5. BATON MILIÉ (milieu)

bâtons milieu principaux, ils étaient destinés à renforcer la solidité du goulon. En effet, la vach mèn, la vache de mer, un grand poisson (GIN-GLOYMOSTOMA CINATUM. B) était assez commune aux abords de Marie-Galante. Il essayait de rentrer dans les nasses pour y manger le poisson qui s'y trouvait pris. A la longue le goulon céda. Les crancrans disposés à l'extérieur bordaient les deux côtés de l'entrée en les touchant : ainsi une vach mèn qui voulait entrer sentait la résistance trop forte des bâtons et les risques de s'écorcher, elle n'insistait pas. De nos jours, on ne met plus de crancrans parce qu'il n'y a plus de vach mèn aux abords de Marie-Galante. D'après les marins expérimentés, l'espèce a disparu de nos côtes, détruite par la pêche au trameil, l'usage du crancran a cessé vers 1968. Pour les nass ban on ne mettait jamais de crancran parce que les vach mèn ne fréquentent pas ces profondeurs.

GREMENT DE LA NASSE ET SA FORME

Plombé

Une fois batonnée la nasse n'est pas encore prête à être mise à l'eau, elle flotterait, il faut la plomber, la lester, pour la faire couler lentement jusqu'au fond. Pour cela on fixe avec de l'orin des roches, des pierres, sur la vannerie ; leur poids et leur disposition varie selon le type et la dimension des nasses.

Pour la nasse tache de forme courante on met trois roches aux pointes les plus éloignées les unes des autres, sur le lantou, à quelques centimètres au dessus de sa base.

Pour les nass ban on en mettait deux, en dessous, de part et d'autre du goulon. Ces pierres sont un peu moins grosses que le poing pour les nass tache et un peu plus grosses pour les nass ban.

La bouée et l'orin

La bouée traditionnelle la plus répandue est en bambou ; de nos jours on l'utilise encore souvent même pour les nass en fil quoique pour celles-ci, maintenant, on met souvent les boules creuses en plastique ou en métal galvanisé.

Pour les nass tache et nass zèb en bambou on met un morceau d'environ 80 cm à 1 m. On se le procure sans grand travail, il est prêt en un instant, il ne coûte presque rien et grâce à sa longueur et à son diamètre, quand on va relever les nasses, il est plus facile à saisir qu'une bouée en forme de boule.

Pour les nasses-tache les marins utilisaient parfois des bouées en manmen (ANONA PALUSTRIS), elles étaient faites avec de la racine de cet arbre des zones marécageuses, il fallait aller avec une pioche pour arracher les morceaux voulus. Cela demandait trop de travail, bien peu les utilisaient.

De même parfois il y en a qui prenaient comme bouée une racine de kajou, acajou (les botanistes distinguent treize espèces). Il fallait qu'elle ait au moins la grosseur du bras et attendre qu'elle soit un peu sèche. Son bois amer présentait l'avantage de ne pas être attaqué par des coquillages ou autres parasites ; malgré tout il était rarement utilisé, tout comme celui de l'arbre à pain. C'est normal car le bambou coupé en bon doucou, à lune descendante, se conserve lui aussi très bien.

L'avantage principal des bouées autres que le bambou c'est qu'elles sont plus faciles à identifier de loin, chacun sait d'emblée à qui elles sont, toutefois les bouées en bambou portent des marques distinctives et chacun sait qui a des nasses à proximité des siennes et où elles se trouvent.

La bouée est reliée à la nasse par de l'orin. La liane utilisée pour cela reste entière mais jamais unique, il faut toujours trèsé, on devrait dire plutôt câbler, deux brins d'orin et comme il faut les abouter pour obtenir la longueur voulue on veille à ce que le raccord d'un brin de la tresse soit à au moins 1 m ou 1,50 m du raccord du brin conjoint. Le brin qui s'arrête comme celui qui commence est noué autour de l'autre. On n'utilisait pas les cordes de chanvre ou de sisal car elles pèsent trop lourd et coûtent trop cher.

Pour toutes les nasses la longueur d'orin est d'au moins une fois et demi la profondeur de l'eau, ainsi pour une nasse mouillée à 20 brasses il faudra un peu plus de 30 brasses d'orin sinon, avec les vagues, le vent et le courant, la bouée soulèverait la nasse, la traînerait et bien vite elle partirait à la dérive. La bras, la brasse, est une unité de mesure très employée, elle se compte de l'extrémité d'une main à celle de l'autre main, bras grand ouverts. Dans d'autres cas, elle se mesure du bout d'une main, bras étendu, à la naissance de l'autre bras.

Pour les nas ban la technique de la bouée est différente, très bien adaptée à l'état de la mer. Ces nasses sont mouillées, au large, là où le courant et le vent sont plus forts, là où les vagues creusent et parfois déferlent.

Pour une nasse mouillée à 90 brasses on met au moins 150 brasses d'orin et même plus. Sur plusieurs mètres, à proximité de la nasse, l'orin est triplé de peur que l'usure du frottement ne la coupe, mais le plus gros problème est celui de la bouée.

Les difficultés de la pêche au large sont groupées sous un seul terme : le kouran. Ce nom englobe toutes les influences qui s'exercent en surface : vagues, vent, flot et, à l'occasion, courant.

Toutes ces forces poussent la bouée mais, comme elle est ancrée au fond par la nasse, si le courant est fort, elle tend à mettre l'orin à l'horizontale, il peut faire plonger la bouée, on ne la trouve plus en surface. Elle remontera simplement après le retour au calme, quelques jours plus tard ; le pêcheur sera rentré bredouille et entre temps les poissons seront morts dans la nasse. Voilà pourquoi le marin attache à l'orin, cinq à sept

brasses plus bas que la bouée usuelle, une autre bouée, presque aussi grande ; celle-ci par mauvais temps supporte la force de traction, elle plonge mais permet à l'autre de rester en surface. Vues leurs fonctions la boue principale s'appelle mèt, maître, et l'autre valè, valet ; parfois on dit aussi soulèv. Chacune de ces bouées est un bambou, de un mètre cinquante à deux mètres de long. Pour les faire on prend de préférence un morceau de fort diamètre ; certaines touffes étaient réputées pour cela, en particulier à Grand-Pierre celle appartenant à M. Renaud Abisur. Dans tous les cas l'orin est toujours attaché au pied droit de la nasse.

Le nécessaire pour mettre l'appât

Ceci ne vaut que pour les nas ban car on ne met pas d'appât dans les nas tach ou tout au plus quelque orange, mangue, corossol ou autre fruit. Par contre, comme il y a peu de petits poissons par 90 brasses de fond, les vivanos et têtes rondes sont bien contents lorsqu'on leur présente à manger.

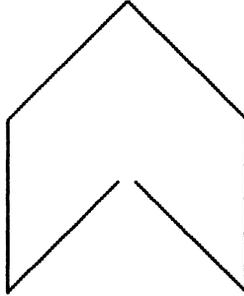
Si l'on met du lambi (*Strombus Gigas*) comme lak, comme appât, on en suspend plusieurs krèy, des paquets. Nous retrouvons là l'orin. On en coupe un morceau d'environ 60 cm et l'on en sépare les tranches. Le bout est taillé bien pointu, en biseau pour être perçant, et alors ce morceau d'orin, en fonction de son utilisation, s'appelle on filèt, un filet, on le fait passer à travers la chair des lambis et on le noue sur lui-même. Quand la pêche aux lambis avait été bonne on prévoyait plusieurs de ces krèy par nas ban. Ces paquets étaient suspendus aux bâtons de la nappe supérieure. Si l'on mettait comme appât des kahi (*HARENGULA HUMERALIS C*), des petits poissons comme des sardines, ou même des balaou (*HEMIRAMPLUS BRASILANENSIS L*), le système de suspension était différent. On prenait encore on filèt, préparé de la même manière, mais de plus de deux mètres de long et on enfilait les petits poissons à la queue leu leu pour donner l'illusion du mouvement, l'apparence d'un groupe de poissons en déplacement. Dans ce cas on ne disait plus filèt mais klèrant, on l'attachait en diagonale, du bas d'un côté, aux mailles supérieures du côté opposé. Les poissons doivent avoir la tête tournée vers le haut ce qui donne davantage l'illusion de mouvement.

Enfin si l'on mettait comme appât des piskèt (gobiidés), des poissons un peu moins gros que les anchois, on les réduisait en purée pour les mélanger moitié sable moitié poisson. Il y avait bien la solution de prendre un vieux morceau de moustiquaire ou de filet, à mailles fines, mis en double ou en triple épaisseur, pour faire un paquet à peu près de la grosseur du poing, dit un boulo, une boule d'appât. La vraie, la belle solution était de faire un sak a lak en vannerie : avec des mirettes de bambou étroites et très minces on faisait un losange, aux diagonales d'environ 20 cm x 15 cm, on faisait joindre les extrémités les plus éloignées et avec un filet d'orin très fin on cousait un côté avec celui qui se trouvait rapproché. On obtenait ainsi un cornet aplati dans lequel on mettait l'appât puis avec la suite du même filet d'orin ou té ka koud sac a lak la, on cousait le sac à lak, pour le fermer.

Le sac à lak garni était suspendu avec on filèt dans la nasse, au moment de la mettre à l'eau. Dans une grande nasse on en mettait plusieurs. Cette technique était peu usitée.

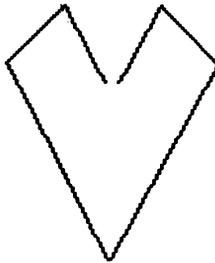
La forme

La forme habituelle des nasses est l'hexagone à deux côtés rentrés. Ce type d'engin a un seul goulon ; on l'appelle parfois nas senk pwent, nasse à cinq pointes.



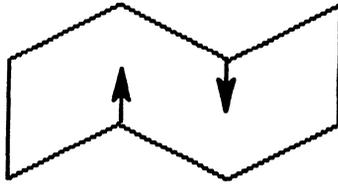
Les nas ban ont toujours cette forme. Pour les plus petites, parfois, sans doute dans l'espoir d'améliorer le rendement, certains on imaginé des formes différentes :

La na kè, la nasse cœur. Sans doute son inventeur espérait-il, par cette forme, mieux diriger le poisson vers le goulon.



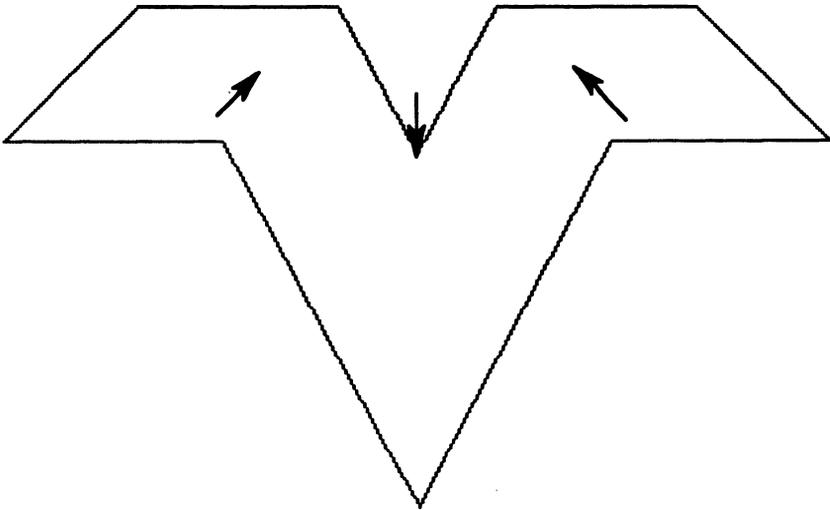
Selon la tradition, les bords restent parallèles. Ce modèle n'a sans doute pas donné meilleur résultat, il est resté exceptionnel.

Une autre solution a été de mettre deux goulons dans l'espoir d'augmenter les prises. Ce projet a donné la nas an zèd par l'extension d'une demi grandeur sur le côté permettant la présence d'un goulon sur chaque côté.



La technique de fabrication est facile mais le rendement n'a pas été proportionné au supplément de mise de fonds en temps et en matériaux.

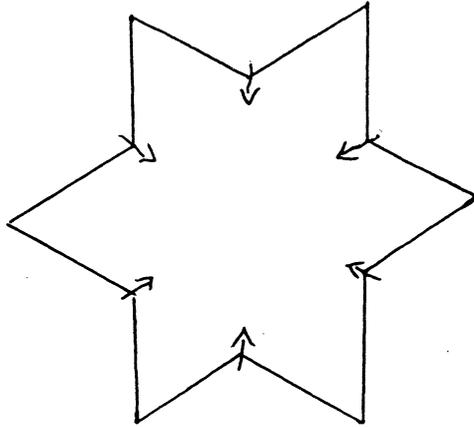
Selon le même espoir d'augmenter les prises en augmentant le nombre des goulons il y a eu la nas aviyon à trois entrées. Son nom indique bien sa forme



Si le résultat avait répondu à proportion du désir elle se serait généralisée, car elle était facile à faire, mais elle est restée très rare, simplement comme une fantaisie, pour s'amuser dirait-on.

Par contre la nas étwaL est, elle, semble-t-il, le résultat d'une créativité artistique.

Certes elle comporte six goulons mais ce détail n'a guère d'importance. Sa première réalisation dût être, comme chez les Compagnons de France, le chef-d'œuvre consacrant l'habileté d'un maître vannier. Quelquefois tel ou tel autre en a fait, par émulation sans doute, mais la grande majorité des marins-pêcheurs, quand ils parlent sincèrement, avoue ne pas pouvoir en faire. Le spécialiste est M. Godard Aubertin.



Certes elle comporte six goullons mais ce détail n'a guère d'importance. Sa première réalisation dût être, comme chez les Compagnons de France, le chef-d'œuvre consacrant l'habileté d'un maître vannier. Quelquefois tel ou tel autre en a fait, par émulation sans doute, mais la grande majorité des marins-pêcheurs, quand ils parlent sincèrement, avoue ne pas pouvoir en faire. Le spécialiste est M. Godard Aubertin.

CAS PARTICULIERS ET COMPLEMENTS

Nasse mixte

Maintenant certains marins font des nasses bâtarde avec les kœur en bambou tandis que le lantou et le goullon sont en fil, en grillage. Il n'y a là que l'apparence d'une bizarrerie. La plupart des vieux marins chevronnés estiment que la nasse en bambou pêche mieux, ils disent que le poisson est attiré par les algues qui poussent plus facilement, d'abord parce qu'une matière boisée est plus favorable à l'implantation végétale et, d'autre part, la surface offerte à la multiplication du varech est au moins de trente à quarante fois plus grande. Voilà pourquoi, tout en considérant que la confection des nasses en fil est beaucoup plus simple, plus rapide et demande moins d'efforts, ceux-là veulent garder partiellement les avantages de la nasse en bambou.

D'autres remarquent surtout que le poisson pris dans une nasse en fil est beaucoup plus affolé par le passage à proximité d'un grand prédateur, or un poisson qui a peur veut fuir et peut se blesser beaucoup plus facilement dans une nasse en grillage.

La nass péché ou bakso

Le nom usuel est nas péché mais on dit souvent aussi bakso ou ti bakso. Les Saintois disent plutôt nass tonbé lévé. Ce terme est bien connu à Marie-Galante et, par hasard, peut être aussi employé ; on retrouve cette appellation à l'extrême pointe sud de la Dominique à CACHACOU.

Sa vannerie est classique. Elle a ordinairement 12 mailles et n'est pas batonnée. Toutefois, son lantou est différent. Sa taille usuelle est de sept band dont trois sont bastengé, renforcées.

Pour bastinguer, on ajoute une lamelle de bambou à peu près deux fois plus épaisse qu'une mirette ordinaire et qui comporte de la peau sur toute sa face externe. Parfois certains utilisent de la liane campêche, du palétuvier gris ou de la liane savonnette pour bastinguer.

Pour faire ce renforcement, on commence par on zèl du goulon et fait tout le tour pour arriver à l'autre zèl.

Son nom de nass péché lui vient de son mode d'utilisation : celui qui veut pêcher ainsi emporte quelques nasses avec lui, il y met de l'appât et les mouille à quelques dizaines de mètres les unes des autres, le filin pour le relever est attaché dans un piyon. Au bout d'une dizaine de minutes il les relève, enlève le poisson et les remet à l'eau, ainsi pendant tout le temps de la pêche. Quand il cesse le travail, il rapporte ses nasses à terre.

Nasses en eau douce

On peut pêcher des poissons d'assez petite taille, dormè (peut-être de la famille des ELEOTRIDES), kotobwé (eleotris pisonis), milè, mulet... pour cela, certains hommes des Sources et de Saint-Charles utilisent de petites nasses en bambou, elles ne dépassent jamais 12 mailles car la Rivière Saint-Louis est étroite et passablement encombrée de végétation et de branches mortes. Comme l'eau est habituellement dormante et comme le grand prédateur marin capable d'entrer en eau saumâtre, le gran ékay (MEGALOPS ATLANTICUS CV), puissant comme un brochet, ne monte jamais jusque là, les nasses ne sont pas batonnées. Elles n'ont même pas de bouée. Le pêcheur sait où il les a mises et il vient les relever avec une grande gaulette garnie d'un krok, une gaulette avec un bout de branche faisant crochet.

Extraction

On peut être perplexe et se demander comment le marin ôte-t-il le poisson de la nasse ? A l'un des grands côtés supérieurs, au raccord de la nap et du lantou, il coupe l'orin, découpe la nasse sur une vingtaine de centimètres. En soulevant le côté opposé il fait descendre les poissons vers cette ouverture. Après récolte il recoud la partie ouverte. Cette ligature n'a pas besoin d'être bien forte car la rigidité de la vannerie à elle seule pourrait suffire à fermer cet orifice.

Prix de revient

Quant aux prix de revient, ils sont bien difficiles à établir, le travail n'est pas assez systématisé, l'étude aurait été trop longue. Le marin récolte du bambou pour plusieurs nasses, les bambous sont de grosseur variable d'où un rendement difficile à évaluer, les prix de transports dépendent de la distance mais aussi de la fantaisie ou de la bienveillance du transporteur. Le temps de travail lui n'est guère plus facile à apprécier : tous ne travaillent pas à la même vitesse, loin de là, et si des compères viennent bavarder, le travail progresse, certes, mais il peut être ponctué de plus d'un arrêt.

Et puis d'habitude le marin travaille un moment, cela peut être une heure aussi bien que trois et il s'en va parce qu'il a autre chose à faire.

Durée de « vie » des nasses

La conservation du bambou dans l'eau de mer est assez bonne si la récolte a été faite en bon doucou, mais la nasse que l'on utilise subit l'action de divers agents dégradants.

Quand on la relève, la résistance de l'eau fatigue la vannerie. Une nasse de 14 mailles présente une forte surface de résistance à la montée. Une grande nasse ban fatigue elle aussi beaucoup. De plus, même si les nasses sont mouillées « sous le vent » de l'île, là où la mer est plus calme, il y a toujours du courant en sens alternés ce qui force sur la nasse et l'abîme un peu.

On estime que la durée de vie moyenne d'une nasse à la mer « en tach » sur les prairies sous marines, est de quatre à cinq mois, et en kay, en zone rocheuse, environ trois mois. Une amarre de bouée en orin dure environ six mois. Ces appréciations valent pour le temps normal mais quand passe un cyclone ou même seulement un grand coup de vent, il arrive que toutes les nasses soient perdues, bouées ou nasses emportées par la tempête. Dans ce cas, parfois des plongeurs avec masque essaient de les retrouver, ou bien, aux endroits un peu plus profonds, ils essaient de draguer le fond avec un grappin, le résultat est encore plus aléatoire.

La perte des nasses est très dure pour un marin pêcheur car, en plus de la destruction de ce capital, pendant plusieurs semaines il est privé de ressources faute d'engins de pêche.

En 1939, la fabrication des nasses en bambou a énormément diminué. A Capesterre plus personne n'en fait, et sur la commune de Grand-Bourg il y a un seul endroit, à Trois-Îlets.

Voici le tableau de ceux qui, à Saint-Louis, utilisaient toujours les nasses en bambou, vers 1975. Ce relevé montre bien la situation et les prévisions. Il donne aussi un aperçu rétrospectif sur la proportion des marins de métiers et des semi-professionnels.

- 8 marins-pêcheurs de métiers dont 5 à la retraite ;
- 9 sont aussi cultivateurs, ébénistes ou autre ;
- 7 sont propriétaires du canot ;

NOM	Prénom	Adresse	Age	Marin	Vend du poisson	Nbre de nasses
ADIGE	Clémenceau	Bourg	50	-	&	6/7
BARTHELOT	Antoine	Vieux-Fort	61	-	-	4
BUS	Bernard	Bourg	55	-	&	4
CLIPAL	Lucien	Bas de la Source	48	-	&	5
CORNANO	Otime	Littoral	50	&	+	20
CORNANO	Raynoir	Littoral	65	& R	&	5 :6
DONISA	Va lentin	Bas de la Source	50	-	&	15/20
EPAMINONDAS	A lexandre	Bas de la Source	66	+ R	&	5/6
GODARD	Aubertin	Moustigue	52	+	+	12
GODARD	Gérard	Bourg	27	-	-	6
GODARD	Polycarpe	Vieux-Fort	66	+ R	&	5
HACHON	Elie	Littoral	46	-	&	6
PASSE-COUTRIN	Irel	Bagatelle	66	+ R	-	5
PASSE-COUTRIN	Lanose	Littoral	67	+ R	&	5
VAGAO	Parise	Bas de la Source	62	-	&	10/12
ZiGAULT	Arçon	Bas de la Source	68	+ R	vend des nasses	
ZODROS	Valentin	Desmarais	62	+	+	4/5
		R = Retraité ;			± = parfois	

- tous utilisent un petit canot pour 2 personnes ;
- aucun ne fait de nas-ban en bambou ;
- la moyenne d'âge approximative est de 56 ans, mais 9 ont entre 60 et 68 ans ;
- 14 sur 17 ne devraient pas vendre de poisson mais quand ils en ont trop pour eux, ils auraient tort de le laisser perdre alors que les professionnels ne peuvent satisfaire les besoins du marché. Quand un canot arrive à terre, aussitôt, dix, quinze personnes ou davantage, l'entourent dans l'espoir de pouvoir acheter un peu de poisson.

Pour terminer, le souhait se formule de lui-même : pour diverses raisons, les jeunes générations font les nasses en grillages, mais nous souhaitons les voir continuer la fabrication de nasses en bambou pour contribuer à leur épanouissement personnel et conserver une valeur du passé.

Maurice BARBOTIN

BIBLIOGRAPHIE

- *Dissertation sur les Pesches des Antilles*. Manuscrit anonyme publié par le Centre de Recherches Caraïbes, Fonds Saint-Jacques, Sainte-Marie, Martinique, 1975.
- Raymond BRETON, *Dictionnaire François-Caraïbe*, Gilles Bousquet, imprimeur, Auxerre, 1666.
- DU TERTRE, *Histoire Générale des Antilles*, 4 tomes, 1667-1671, réédition par la Société d'Histoire de la Martinique, 1958.
- LABAT, *Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique*, t. II à Paris, rue Saint-Jacques, chez Guillaume Cavelier, Père, Librairie au Lys d'or, 1742.
- Jacques FOURNET, *Flore illustrée des phanérogames de Guadeloupe et de Martinique*. Institut National de la Recherche Agronomique, 1978.
- Je remercie également M. GOALLO, administrateur principal des Affaires maritimes de la Guadeloupe et M. Ary EBROIN qui m'ont donné les noms scientifiques des poissons.
- M. BARBOTIN, « Les communes et les bourgs de Marie-Galante » dans *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, n° 9-10.
- M. BARBOTIN, « Arawaks et Caraïbes à Marie-Galante » dans *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, n° 11-12.